

ACADÉMIE DE BORDEAUX

***CONCOURS DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES***

***RAPPORT DU JURY
SESSION 2007***

SOMMAIRE

I. Introduction page 3

- Données quantitatives page 4

II. Rapports du jury

- Français page 12
- Mathématiques page 20
- Histoire et géographie page 22
- Sciences expérimentales et technologie page 24
- Epreuve orale d'entretien page 26
- Littérature de jeunesse page 30
- Musique page 38
- Arts visuels page 39
- Anglais page 40
- Espagnol page 43
- Allemand page 44
- Portugais page 46
- Italien page 47
- Occitan page 48
- Basque page 50
- Éducation physique et sportive page 53

III. Sujets

- Concours externe et troisième concours publics : français et mathématiques page 57
 - Histoire-géographie et sciences expérimentales et technologie page 57
- Concours externe privé : français mathématiques page 57
 - Histoire-géographie et sciences expérimentales et technologie page 57

IV. Annexes

Textes de références page 59

I. Introduction

Depuis quelques années, le Rectorat de l'Académie de Bordeaux publie un rapport de jury pour le Concours de Recrutement de Professeur des Ecoles. Cette publication permet aux futurs candidats de connaître les compétences attendues aux diverses épreuves, de découvrir le niveau élevé d'exigences et de mieux se situer dans l'évaluation de ses chances de réussite.

Les premiers éléments d'information donnent une image statistique du concours : données chiffrées sur le nombre de candidats inscrits et présents, d'admissibles et de reçus.

Les candidats du CPRE découvriront, ensuite, les différents rapports de la session 2007, rédigés par les responsables des différentes commissions ou établis sous leur autorité, précisant les compétences attendues par le jury dans chaque matière, soulignant les principales difficultés et les erreurs commises (trop) fréquemment, mais fournissant, aussi, de précieuses recommandations pour une préparation efficace au prochain concours.

Je souhaite à tous bon courage dans leur préparation.

Alain CONTIS
Maître de conférences d'Histoire
Université de Bordeaux 3
Président du jury

Données quantitatives du concours externe public

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<i>Postes</i>	440	460	513	483	424	419
<i>Inscrits</i>	3314	4781	4352	4564	4724	4610
<i>Présents</i>	2444	3199	2876	2807	2847	2522
<i>Admissibles</i>	1061	1077	1111	1047	887	889
<i>Postes attribués</i>	440	460	513	483	424	423
<i>LC</i>	210	149	84	61	36	65

NOTES EN 2007	
Note globale du premier admis sur liste principale	17.60 / 20
Note globale du dernier admis sur liste principale	12.93 / 20
Note globale du dernier inscrit sur liste complémentaire	12.60 / 20

MOYENNES SUR 20 PAR EPREUVE			
	Candidats présents aux épreuves d'admissibilité	Candidats présents aux épreuves d'admission	Admis
Français	09.87		13.48
Mathématiques	11.70		15.00
Histoire et géographie	07.87		11.37
Sciences expérimentales et technologie	08.20		11.74
Epreuve orale d'entretien		12.80	15.80
Littérature de jeunesse		12.92	16.00
Education musicale		13.48	16.32
Arts visuels		12.80	15.72
Langues obligatoires		13.99	14.95
Langues facultatives		13.43	13.36
Education physique et sportive		11.33	12.55

Concours externe public session 2007

Profession	Nombre de candidats admis
ELEVE IUFM 1 ^{ère} année	215
ETUDIANT	80
PROF. LIBERALES	1
CADRE CONV. COL	4
SECT. TERTIAIRE	12
SECT. INDUSTRIEL	4
SANS EMPLOI	46
AIDE ECUC. 1 D.	2
FORMATEUR PRIVE	1
ENSEIGNANT SUP	1
ENS. FPE NON. TIT	2
AGENT FPT NON TIT.	2
AGENT FPE	3
AGENT FPT	1
VACATAIRE 2 ND DEGRE	2
MAITRE INTERNAT	1
ASSISTANT EDUC.	44
SURV. EXTERNAT	2
TOTAL	423

Age des candidats	Nombre de candidats admis
21 ans	5
22 ans	50
23 ans	85
24 ans	70
25 ans	47
26 ans	36
27 ans	23
28 ans	20
29 ans	19
30 ans	14
31 ans	31
32 ans	9
33 ans	5
34 ans	7
35 ans	7
36 ans	4
37 ans	5
38 ans	2
39 ans	3
40 ans	3
42 ans	1
43 ans	1
44 ans	1
46 ans	1
TOTAL	423

Sexe	Nombre de candidats admis
Féminin	349
Masculin	74
TOTAL :	423

Données quantitatives du concours externe privé (1)

Années	2003	2004	2005	2006	2007
Postes	40	64	47	19	21
<i>Inscrits</i>	200	187	282	212	232
<i>Présents</i>	92	91	81	58	29
<i>Admissibles</i>	58	68	66	31	12
<i>Postes attribués</i>	40	51	47	20	11
<i>LC</i>	5	0	0	0	0

NOTES EN 2007	
Note globale du premier admis sur liste principale	15.18 / 20
Note globale du dernier admis sur liste principale	10.30 / 20
Note globale du dernier inscrit sur liste complémentaire	-

MOYENNES SUR 20 PAR EPREUVE			
	Candidats présents aux épreuves d'admissibilité	Candidats présents aux épreuves d'admission	Admis
Français	09.10		10.98
Mathématiques	10.41		13.18
Histoire et géographie	05.85		08.42
Sciences expérimentales et technologie	05.66		07.85
Epreuve orale d'entretien		13.42	14.36
Littérature de jeunesse		14.33	14.33
Education musicale		17.33	17.33
Arts visuels		11.33	15.25
Langues obligatoires		12.98	13.04
Langues facultatives		10.92	10.91
Education physique et sportive		09.05	10.27

(1) Les candidats admis à ce concours doivent justifier de l'accord collégial d'un chef d'établissement privé sous contrat pour obtenir un contrat provisoire.

Concours externe privé session 2007

Profession	Nombre de candidats admis
ELEVE CFPP	8
ETUDIANT	2
INSTIT. SUPPL.	1
TOTAL	11

Age des candidats	Nombre de candidats admis
22 ans	1
24 ans	1
25 ans	3
29 ans	1
31 ans	1
32 ans	2
37 ans	1
40 ans	1
TOTAL	11

Sexe	Nombre de candidats admis
Féminin	11
Masculin	0
TOTAL :	11

Données quantitatives du troisième concours ⁽¹⁾

Années	2003	2004	2005	2006	2007
<i>Postes</i>	31	32	29	25	25
<i>Inscrits</i>	241	216	149	219	491
<i>Présents</i>	182	149	77	105	215
<i>Admissibles</i>	64	56	36	44	52
<i>Postes attribués</i>	31	32	29	25	25
<i>LC</i>	2	7	/	2	1

NOTES EN 2007	
Note globale du premier admis sur liste principale	15.84 / 20
Note globale du dernier admis sur liste principale	12.51 / 20
Note globale du dernier inscrit sur liste complémentaire	12.39 / 20

MOYENNES SUR 20 PAR EPREUVE			
	Candidats présents aux épreuves d'admissibilité	Candidats présents aux épreuves d'admission	Admis
Français	08.80		13.65
Mathématiques	10.47		14.98
Histoire et géographie	07.33		11.46
Sciences expérimentales et technologie	07.77		11.87
Epreuve orale d'entretien		10.97	14.56
Langues obligatoires		11.63	12.77
Education physique et sportive		10.42	10.84

(1) Aucune condition de titre ou de diplôme et de qualité administrative particulière n'est exigée. Les candidats doivent justifier de cinq ans, au moins, d'activités professionnelles. Toute activité professionnelle rémunérée peut être prise en compte dès lors qu'elle a été accomplie sous un régime de droit privé.

Troisième concours session 2007

Profession	Nombre de candidats admis
ELEV. IUFM 1 ANN	1
ETUDIANT	1
SECT. TERTIAIRE	1
SANS EMPLOI	6
EMPL. JEUN MEN	1
AIDES EDUC 1 D	3
CADRE CONV. COL	6
ARTISANS/COMMER	1
SECT. INDUSTRIEL	2
PROF. LIBERALES	1
ENS. FPE NON TIT.	1
VAC. FORM. CONT.	1
TOTAL	25

Age des candidats	Nombre de candidats admis
26 ans	1
29 ans	1
30 ans	2
32 ans	1
33 ans	2
34 ans	2
35 ans	1
36 ans	2
37 ans	3
38 ans	3
39 ans	2
40 ans	1
41 ans	3
45 ans	1
TOTAL	25

Sexe	Nombre de candidats admis
Féminin	23
Masculin	2
TOTAL :	25

Données quantitatives des concours spéciaux de et en langues régionales

Concours	Interne basque				Externe occitan				Externe Basque			
	2004	2005	2006	2007	2004	2005	2006	2007	2004	2005	2006	2007
<i>Postes</i>	3	3	2	2	3	2	4	2	7	5	10	14
<i>Inscrits</i>	7	8	23	8	9	14	23	13	30	36	25	20
<i>Présents</i>	7	4	5	4	5	7	14	7	25	27	20	16
<i>Admissibles</i>	5	1	4	1	4	1	6	5	12	13	14	9
<i>Admis</i>	3	1	2	1	3	1	4	2	7	7	10	8
<i>LC</i>	0	0	0	0	0	0	0	2	2	2	2	0

NOTES EN 2007		interne basque	externe occitan	externe basque
Note globale du premier admis sur liste principale		10.93 / 20	12.94 / 20	14.36 / 20
Note globale du dernier admis sur liste principale		10.93 / 20	10.67 / 20	10.69 / 20
Note globale du dernier inscrit sur liste complémentaire		-	10.30	-

MOYENNES SUR 20 PAR EPREUVE									
	Candidats présents aux épreuves d'admissibilité			Candidats présents aux épreuves d'admission			Admis		
	Int. Basque	Ext. Basque	Ext. Occ.	Int. Basque	Ext. Basque	Ext. Occ.	Int. Basque	Ext. Basque	Ext. Occ.
Français	8.13	9.13	11.36				14.50	12.00	13.50
Mathématiques	5.38	10.73	9.29				07.25	12.50	12.38
Histoire et géographie	6.00	6.90	7.38				06.00	08.33	10.50
Sciences expérimentales	4.08	6.70	7.92				-	08.50	07.75
Langues régionales admissibilité	14.30	13.33	14.36				17.00	13.88	14.50
Epreuve entretien professionnel				6.00	12.39	7.50	6.00	13.25	8.50
Littérature de jeunesse				/	13.25	8.67	/	16.50	11.00
Education musicale				7.50	13.00	/	7.50	13.00	/
Arts visuels				/	12.50	11.25	/	12.50	14.00
Langues				10.00	15.33	/	10.00	15.44	9.50
Education physique et sportive				10.50	8.20	5.96	10.50	10.78	4.13
Langues régionales admission				19.00	17.39	14.60	19.00	17.44	16.00

II. RAPPORTS DU JURY

FRANÇAIS

Le sujet unique proposé aux différents concours de recrutement de professeurs des écoles de l'académie de Bordeaux portait cette année sur l'apprentissage de la lecture littéraire. L'effort de cohérence était plus apparent entre les différentes composantes de l'épreuve (synthèse, question de grammaire, question dite « complémentaire ») que pour chacune d'elles considérée isolément. Certaines copies ont d'ailleurs réussi à établir des liens entre les analyses des textes littéraires et les analyses du manuel et les considérations théoriques et didactiques des textes de la synthèse. Il ne s'agit pas ici seulement d'habileté rhétorique, mais aussi et surtout d'une aptitude à articuler connaissances et problèmes pratiques d'enseignement, qualité première d'un enseignant.

Il faut déplorer du côté de certains candidats des manques criants : on ne peut d'abord, et comme tous les ans, que rappeler que la maîtrise correcte de la langue française écrite est une des conditions minimales pour enseigner dignement à l'école primaire. Les négligences orthographiques, syntaxiques, les familiarités incongrues, contribuent souvent et justement à faire chuter les notes au niveau de l'élimination pure et simple du concours. Les candidats fragiles de ce point de vue doivent s'entraîner à écrire aussi souvent que possible et à surveiller la tenue de leurs productions écrites. A l'inverse, le jury a nettement favorisé les copies manifestant des qualités de correction, de précision, de sobriété maîtrisée et même - dans certains cas plus rares - d'élégance de la langue écrite.

On attend des candidats qu'ils manifestent un minimum de connaissances : pour le sujet de cette année, la conscience de certains critères permettant de penser une « frontière » entre langue orale et langue écrite était indispensable pour traiter la question de grammaire. Mais évidemment, la lecture pendant l'année de quelques ouvrages de référence sur la littérature et son enseignement rendait plus rapide et plus surplombante la compréhension des textes de la synthèse. Même la culture littéraire à proprement parler n'était pas « hors sujet », et la connaissance réelle d'au moins une des références culturelles apparaissant au fil du sujet, comme le chef d'œuvre de Stevenson, était évidemment un atout pour parvenir à l'excellence. Il ne s'agit évidemment pas d'avoir « tout lu », mais d'être capable de mobiliser avec aisance et pertinence des connaissances effectives, ce que fait en permanence tout bon professeur dans l'exercice de ses fonctions.

I/ Synthèse :

L'exercice de note de synthèse évalue la capacité des candidats à comprendre un ensemble de textes liés en principe par une problématique commune et à en rendre compte de manière neutre, claire, concise et ordonnée, dans une langue correcte. Il mobilise certaines qualités du résumé (compréhension, concision, neutralité, reformulation) et certaines qualités de la dissertation (notamment dans la structuration du discours). Mais une succession de résumés des textes proposés ne constitue en aucun cas une synthèse, et les qualités d'argumentation personnelle qui s'épanouissent dans une dissertation sont ici hors de propos. Les candidats doivent donc se méfier des habitudes prises dans ce dernier cadre. Les textes doivent être l'objet d'une confrontation maîtrisée, et la synthèse doit faire apparaître nettement les convergences et les éventuelles divergences. Les citations sont en principe à éviter et leur usage doit dans tous les cas rester exceptionnel et pertinent (formule frappante d'un des auteurs). Le lecteur très hypothétique de la synthèse qui n'aurait pas connaissance du dossier devrait pouvoir tout comprendre. Enfin, les idées doivent toutes être clairement rapportées aux textes dont elles émanent : les indications non rédigées sont tolérées (« texte 1 », entre parenthèses, au moment où apparaît l'idée), mais un effort de rédaction dans ce domaine peut être favorisé s'il est abouti.

Certains correcteurs ont regretté l'absence de mobilisation de certaines références majeures figurant dans les textes, comme U. Eco ou Vigotsky, dont le classique *Pensée et langage* devrait être connu des candidats au moins par des vulgarisations. Les références théoriques qui sous-tendent le dossier ne sont d'ailleurs pas toujours perçues et les synthèses se présentent souvent pour cette raison comme un « montage » laborieux d'idées comprises en surface. La préparation à cet exercice est bien sûr pour une part « méthodologique », mais la maîtrise formelle ne suffit à assurer l'excellence que si des connaissances solides viennent la soutenir et lui donner du sens. Si l'exercice de synthèse ne permet pas au candidat de manifester sa subjectivité il n'en peut pas moins montrer de manière plus subtile, par une vraie maîtrise des contenus, la qualité de sa préparation de fond. A un niveau plus formel, on rappelle toutefois quelques évidences : les titres doivent être soulignés, le plan annoncé doit être respecté, les idées et les paragraphes doivent s'enchaîner logiquement mais les connecteurs doivent être aussi discrets qu'efficaces. Trop de synthèses se présentent comme un résumé indifférencié du contenu de la documentation sans références aux textes. Enfin, et ce n'est pas qu'un « détail », les correcteurs sont à juste titre exaspérés par la confusion entre interrogation directe et indirecte dans les annonces de plan, erreur de plus en plus fréquente dont les candidats doivent prendre conscience et à laquelle ils doivent remédier impérativement.

II/ Question de grammaire :

La question posée cette année laissait au candidat une certaine marge d'interprétation : les notions grammaticales à mobiliser n'étaient pas précisées et le candidat devait choisir lui-même quelques marques linguistiques d'oralité dans le texte. Si aucune exhaustivité n'était attendue, il n'en fallait pas moins impérativement justifier certains choix : le pronom « on » n'est pas en soi une marque d'oralité, pas plus que les temps choisis ou même certains traits de familiarité. Le relevé ne suffisait donc pas et devait être accompagné d'éléments d'analyse. Les correcteurs ont donc pénalisé un simple « listing » superficiel de traits identifiés à la hâte. On ne peut que rappeler aux candidats qu'ils doivent maîtriser la grammaire dans toute l'étendue qu'on peut donner à ce terme aujourd'hui, ce qui signifie que les notions relatives au « discours » ou à l'énonciation, ainsi que les éléments relatifs à la cohésion et à la cohérence des textes, doivent leur être aussi familiers que les notions de « grammaire de phrase », qu'ils ne peuvent pas se permettre d'oublier. Cette année, il était en fait souvent question de donner un sens « discursif » à des éléments dont la description ponctuelle relevait de cette dernière catégorie.

Une réflexion approfondie sur la langue est un atout majeur pour un professeur des écoles, y compris à la maternelle : comment remédier à certains des problèmes rencontrés par les plus jeunes enfants dans leur apprentissage de la langue sans instruments clairs d'analyse ? L'évaluation, rappelons cette évidence, suppose des connaissances. Et si l'on n'identifie pas les problèmes, comment prétendre y remédier ? Le savoir n'est pas dans ce métier un « plus » facultatif auquel une vague intuition pourrait se substituer : il en est le fondement – ce qui justifie qu'on confie la responsabilité d'enseigner. L'enthousiasme même ne remplace pas les connaissances.

III/ Question complémentaire :

Là encore, on déplore un défaut d'analyse et d'argumentation, de simples « relevés » ou catalogues rudimentaires sans ambition. Par exemple, trop de candidats se contentent pour la question 1 relative aux « compétences encyclopédiques » de lister les références culturelles des textes sans le moindre commentaire. Pour la question 2, les réponses manquent souvent de distance : au lieu de réfléchir sur la cohérence globale du questionnaire, de se demander s'il a une vraie finalité pédagogique et s'il progresse de manière constructive, certaines copies considèrent les questions isolément de manière naïve ou paraphrastique. Un professeur des écoles ne doit pourtant pas utiliser passivement les manuels et un minimum de distance intellectuelle et professionnelle est indispensable.

La question 3 demande classiquement de proposer des activités concrètes : il est beaucoup plus pertinent d'approfondir et surtout de construire un nombre limité de propositions que d'aligner une liste fastidieuse de situations de classe plus ou moins stéréotypées ou à la mode. Les correcteurs ont donc nettement favorisé les copies associant une conscience claire des objectifs visés à la présentation rigoureuse d'un dispositif d'enseignement. Les candidats doivent se convaincre que dans ce domaine aussi une vraie réflexion, même modeste, sera toujours plus payante que la récitation naïve et sans recul d'idées seulement mémorisées et non intériorisées. Il n'est pas question d'exiger d'un candidat les qualités de distance et de maturité d'un professeur des écoles expérimenté. Mais il doit tout de même faire preuve d'un certain recul réflexif toujours nécessaire dans ce métier. Il faut donc se convaincre que de vraies connaissances et un peu de vrai doute intellectuel paieront toujours plus qu'un bachotage superficiel.

Marc Hersant
Coordonnateur académique
Maître de conférences de Lettres
Université Bordeaux 3

A titre indicatif et pour que les candidats se représentent précisément la manière dont ils sont évalués, voici les critères d'évaluation retenus pour les corrections de la session 2007 :

La qualité de l'orthographe et la correction de la langue seront appréciées sur l'ensemble de la copie. La note globale obtenue par le candidat pourra être minorée d'un nombre de points N, avec $0 < N \leq 3$ (si plus de deux erreurs par page).

Plus de deux erreurs par page en moyenne = - 1

Plus de trois erreurs par page en moyenne = - 2

Plus de quatre erreurs par page en moyenne = - 3

L'application des recommandations émises par le Conseil Supérieur de la langue française ne saurait en aucun cas être tenue pour fautive (documents de référence au secrétariat français)

Note de synthèse (8 points)

Sans porter d'appréciation personnelle, vous rédigerez une synthèse d'environ trois pages, qui rende compte des textes 1, 2 et 3 en vous attachant à répondre à la question suivante : à quelles conditions l'élève de cycle 3 pourra-t-il devenir un lecteur de littérature ?

Définition de la problématique

Comment envisager un apprentissage de la lecture littéraire prenant en compte ses caractéristiques ?

I. Ce que l'on attend des candidats dans les copies :

- une bonne maîtrise de la langue écrite, témoignant d'une aisance dans le vocabulaire et la syntaxe, d'une maîtrise de l'orthographe et de la présentation.
- la compréhension des questions abordées dans le dossier, l'aptitude à rédiger et composer (en particulier la structuration en paragraphes)
- une organisation cohérente et claire de la synthèse : une **introduction** présentant le thème, caractérisant les textes succinctement, exposant la problématique (une bonne introduction assurera 1 point au candidat) et le plan suivi ; un **développement** qui dégage les idées essentielles des textes et les organise de façon à mettre en évidence les convergences et les divergences entre les points de vue exprimés dans les différents documents (avec des renvois clairs à ceux-ci : n° du texte ou nom de son auteur)
- des références explicites aux textes. Le lecteur de la copie doit pouvoir se faire une idée du contenu du dossier sans l'avoir lu.

II. Ce que l'on pénalisera :

- les contresens, les fausses oppositions, les rapprochements forcés, l'amalgame sans référence,
- les lacunes importantes dans la restitution du contenu (sans exiger l'exhaustivité),
- une succession de résumés sans confrontation des textes (= **note inférieure ou égale à 2/8**),
- le montage de citations et, en général, l'insuffisance de reformulation,
- l'absence de références explicites ou claires aux textes,
- toute marque de subjectivité du candidat.

Le plan peut être indifféremment en deux ou trois parties, à condition qu'il rende compte des idées essentielles des textes de manière structurée.

On attend du candidat qu'il fasse apparaître dans la synthèse les idées suivantes, sans préjuger de leur ordre : ce qui suit ne constitue en rien un plan type.

I. Caractéristiques de la lecture littéraire

- a) place des théories de la réception dans la réflexion proposée par les textes (surtout T1)
- b) importance du plaisir suscité par ce type de lecture (T1, 2 et 3)
- c) interaction de multiples compétences
- d) construction du sens (T1, 2 et 3) et risque de dérives interprétatives (T2),
- e) maîtrise de savoirs sur le monde et l'univers des livres, et enrichissement de ces savoirs
- f) construction de savoirs sur les genres et les types de textes (T1 et 3)
- g) compétences générales de lecture : linguistique, logique, idéologique (T1)

II. Rôle du maître : pistes didactiques et pédagogiques favorisant l'apprentissage

- a) choix de livres apte à favoriser une culture commune (T3) : abondance, diversité (T1 et 3), résistance bien dosée (T1 et 3), recherche d'échos entre les lectures (T1 et 3) et complémentarité entre les classiques et la littérature pour la jeunesse (T3)
- b) activités qui favorisent la construction individuelle et collective du sens (T1, 2 et 3), la formulation d'hypothèses et l'attitude intellectuelle d'anticipation (T1 et 3); rôle de régulation du maître et des pairs de ce point de vue (T2), notamment par le débat littéraire (T2)
- c) activités de mise en relation des livres entre eux dans un espace de culture : lectures en réseaux (T3)
- d) complémentarité entre lecture analytique et lecture cursive
- e) activités qui favorisent le plaisir de lire

0, 25 pt / idée repérée

Répartition des points :

Idées essentielles : **3 pts**

Maîtrise de l'exercice de la synthèse : **3 pts** (introduction : 1 pt, mise en perspective, confrontation des textes, objectivité : 2 pts)

Maîtrise de la langue : **2 pts** (qualité de la reformulation : 1pt, clarté de l'expression : 1 pt)

Grammaire (4 points)

ce qu'on attend :

- des connaissances sur le fonctionnement de la langue
- l'aptitude à repérer les éléments grammaticaux qui produisent un « effet d'oralité » et à les analyser
- une certaine pertinence des remarques mais pas une impossible exhaustivité

ce qu'on pénalisera :

- des erreurs ou des ignorances concernant le fonctionnement de la langue
- des relevés sans analyse

Rechercher et analyser les moyens grammaticaux grâce auxquels le texte mime l'oral dans le document A « C'est bien de lire un livre qui fait peur ».

Aucun élément grammatical du texte n'est à lui seul un gage d'oralité. En revanche, la convergence de certains moyens stylistiques donne le sentiment d'un registre de conversation, de ce dialogue entre l'auteur et le lecteur dont il est question dans le texte 2. On se montrera donc relativement souple dans l'évaluation des copies et on acceptera toute réponse pertinente identifiant quatre marques linguistiques de l'« oralité ». Parmi les éléments acceptés, on retiendra :

- les marques linguistiques d'une certaine familiarité
 - ✓ négation incomplète (ligne 3)
 - ✓ utilisation adverbiale de « *juste* » (ligne 3)
 - ✓ certains emplois des présentatifs : « *c'est dangereux* », (ligne 26)
 - ✓ certains emplois du pronom indéfini « *on* » qui contribue en outre à l'identification du lecteur au personnage-narrateur de la nouvelle
- les marques linguistiques d'un certain minimalisme syntaxique :
 - ✓ peu d'expansions du nom
 - ✓ fréquence d'emploi de la préposition « *avec* »
 - ✓ phrases simples
- fréquentes constructions paratactiques (absence de coordination et de subordination) par exemple, « *On est dans sa chambre, c'est l'hiver* » ou « *Agatha Christie ne fait pas peur, on suit trop l'enquête* » (ligne 1)
- utilisation de déterminants sans antécédent anaphorique qui confirme le registre conversationnel par exemple : « *les volets* » (ligne 1), « *les parents* » (ligne 2), « *la petite lampe de chevet* » (lignes 3 et 4), « *le livre* » (ligne 6)
- réurrence de la tournure « *il y a* »
- utilisation des temps du discours (présent, passé composé) qui participe à cet effet « conversationnel »
- redoublement des intensifs dans l'avant-dernière phrase

1 pt par « marque »

Question complémentaire (8 points)

Dans cette question, on attend du candidat qu'il ait réfléchi aux problèmes spécifiques que pose aux enfants l'apprentissage de notions et d'éléments de méthode propres à cette discipline ou à ce domaine.

Ce qu'on attend :

- l'aptitude à analyser une construction didactique et à porter un avis critique
- quelques connaissances sur la didactique de la discipline (connaissance des I.O. se rapportant à l'apprentissage de la lecture littéraire, quelques éléments de réflexion concernant les apprentissages visés) pour déterminer les objectifs d'apprentissage
- la capacité de transposition didactique d'un texte théorique (T1)
- l'aptitude à imaginer des activités cohérentes et pertinentes concernant l'apprentissage de la lecture littéraire

Tout cela sans perdre de vue que le candidat n'a pas encore reçu de formation professionnelle.

Ce qu'on pénalisera :

- une simple paraphrase des questions posées par le manuel
- la mauvaise compréhension de la notion de compétence encyclopédique
- l'absence de point de vue critique sur le document
- la proposition d'activités sans rapport avec le domaine concerné.

1. *Pour comprendre les nouvelles de Philippe Delerm (documents A1 et A2), quelles compétences encyclopédiques, décrites par Umberto Eco (texte 1), l'élève doit-il mettre en œuvre ? (3 points)*
2. *Faire une analyse critique des activités proposées par l'extrait du manuel (document B). (2 points)*
3. *Quelles activités pédagogiques complémentaires proposeriez-vous aux élèves pour les aider à construire le sens des nouvelles de Philippe Delerm ? (3 points)*

Question 1 (3 pts)

La compétence encyclopédique désigne des savoirs sur le monde, les références culturelles dont dispose le lecteur pour construire le sens en fonction du contexte (cf. T1). Parmi ces savoirs, on pourra par exemple retenir les éléments suivants :

Savoirs sur le monde (1,5 pts):

- l'expérience de « l'intimité de la relation texte-lecteur » (T2)
- la capacité à différencier univers réel et fictionnel
- la connaissance de l'univers des pirates
- l'opposition entre un « ici » français et un « ailleurs » anglais
- références au vécu lié à une maladie infantile et à l'univers scolaire

Références culturelles (1,5 pts) :

- les romans policiers anglo-saxons classiques : Agatha Christie, Conan Doyle
- le début du roman *L'Ile au trésor* et les héros (Jim Hawkins, le vieux Pew)
- les dessins animés : le chien Droopy (poster) et l'histoire de Tom et Jerry (illustré)

Question 2 (2 pts)

L'ensemble des questions ne construit pas une compréhension globale du texte. La progression des questions n'a pas de cohérence claire. Les objectifs du questionnaire manquent de netteté. La multiplication de questions de détail donne une impression d'éclatement.

On peut cependant remarquer qu'un certain nombre de questions réfèrent à l'étagement des niveaux narratifs (récit dans le récit, questions 1 à 4) et sensibilisent l'élève à la frontière subtile que le texte installe et brouille tout à la fois entre réalité et fiction (questions 7, 10, 11, 12).

La question 5 sensibilise l'élève à l'influence de l'atmosphère nocturne sur l'essor de l'imaginaire.

La question 6 renvoie au mécanisme d'identification du lecteur au personnage.

La question 8 n'appelle qu'un relevé qui attire l'attention de l'élève sur des références culturelles, sans susciter la réflexion.

La question 9 invite à identifier des caractéristiques génériques (lire un livre qui fait peur).

La question 13 intitulée « débattre », si elle vise à développer des compétences d'argumentation orale et porte sur la question générale de la réception de l'œuvre littéraire, ne propose pas pour autant un véritable débat littéraire sur le texte tel que le préconisent les programmes.

L'élève est sensibilisé au fait que le manuel ne propose qu'un extrait d'une œuvre qu'il pourrait lire intégralement.

On privilégiera les réponses construites et argumentées ayant une dimension critique. Sur les deux points, on réservera un demi point à l'analyse de la question 13.

Question 3 (3 pts)

Dans les programmes de 2002, le champ disciplinaire de la littérature se définit en termes de compétences liées au « dire, lire, écrire ». On privilégiera donc les activités conformes à ces instructions.

Les suggestions qui suivent ne sont qu'indicatives et on acceptera toute proposition pertinente et argumentée.

- a) Repérer et surligner les passages qui relèvent du contenu narratif du roman de Stevenson de manière à bien délimiter les deux plans narratifs.
- b) Repérer et analyser les marques du plaisir de lire.
- c) Débattre sur les mécanismes de la lecture fictionnelle à partir d'une réflexion collective sur la fin de texte.
- d) Ecouter la lecture par le maître du début et d'extraits de *L'Ile au trésor*.
- e) Réécrire le texte à la première personne du singulier pour amener à s'interroger sur les différentes valeurs du « on ».
- f) Ecrire un texte racontant une expérience personnelle de lecture et qui intégrerait, comme le fait ce texte de Philippe Delerm, des éléments narratifs de l'ouvrage lu.

MATHÉMATIQUES

SUJET de mathématiques (4 mai 2007 / 8 h 30 – 11 h 30 coefficient 3)

Deuxième épreuve d'admissibilité

Le sujet comporte trois exercices. « *L'épreuve doit permettre de mettre en évidence chez le candidat d'une part la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la qualité du raisonnement logique, ainsi que l'aptitude à utiliser les outils mathématiques, à interpréter des résultats dans les domaines numérique et géométrique et à formuler avec rigueur sa pensée par différents modes d'expression et de représentation, d'autre part, la connaissance des objectifs des programmes et des principaux documents d'accompagnement de l'enseignement des mathématiques à l'école primaire, ainsi qu'une bonne aptitude à les mettre en relation avec la pratique de classe* » (arrêté du 10 mai 2005).

Les deux questions complémentaires trouvent leur origine dans les exercices 1 et 3 proposés.

Premier exercice (3 points) :

Cet exercice propose la résolution d'un problème par deux méthodes.

- La résolution algébrique a été bien réussie.
- La résolution arithmétique a été très peu traitée par les candidats.

On admet qu'une méthode arithmétique est une méthode qui n'utilise que des opérations sur les nombres et des égalités numériques. Les programmes de l'école (12 avril 2007) notent qu'*à travers la pratique des mathématiques l'élève est amené à développer des attitudes*. Ceux de 2002 mentionnent les compétences à l'œuvre dans l'ensemble de activités mathématiques...*chercher et produire une solution originale dans un problème de recherche, mettre en œuvre un raisonnement, articuler les différentes étapes d'une solution...*

Cet exercice montre que ces attitudes et ces compétences sont encore à développer chez bon nombre de candidats.

- Peu de réponses erronées dans les calculs avec des fractions.

Question complémentaire (4 points)

Cette question propose l'énoncé écrit d'un problème, ainsi que les productions écrites de quatre élèves.

Rien n'est dit sur la façon dont le professeur organise la classe autour de cet exercice.

D'autre part, les candidats ne disposent pas de la chronologie qui a présidé aux écritures des élèves, ce qui conduit à plusieurs interprétations. Par ailleurs, il est frappant de constater qu'aucun de ces quatre travaux ne porte la trace d'une recherche, d'essais, de tâtonnement, ce qui a conduit les correcteurs à une réponse prudente à la question 3.

- Les candidats identifient assez bien les procédures proposées, ils les décrivent mais les analysent peu.
- En ce qui concerne la destination des écrits des élèves, les arguments développés par les candidats sont jugés faibles, car souvent trop généraux.

Second exercice (5 points)

Cet exercice propose un calcul de volume, des lectures graphiques simples et deux constructions géométriques simples utilisant quadrillage, règle et compas.

Cet exercice ne présente aucune grande difficulté, sauf la question 7) où le calcul proposé par les candidats est souvent laborieux.

Troisième exercice (4 points)

Cet exercice propose aux candidats une construction géométrique et des calculs d'aires.

- 1) Beaucoup de candidats ont utilisé le quadrillage pour construire la médiatrice de segment [AC].
- 2) Les candidats ont presque systématiquement recours aux formules de calcul d'aire ; ils ne tiennent pas compte des propriétés de la figure.
- 3) La question sur l'alignement montre que les candidats mélangent les droites remarquables du triangle et leurs propriétés.

Question complémentaire (4 points)

Cette question s'appuie sur l'extrait d'un manuel. L'énoncé précise la période durant laquelle la leçon est étudiée, ainsi que les notions préalablement travaillées.

- 1)a) Les candidats n'explicitent pas réellement des procédures.
- 1)c) En étant plus précis dans l'énoncé de cette question (ce que le maître fait noter dans le cahier de leçon), la correction aurait pu davantage s'attacher au vocabulaire utilisé, à la longueur ou à la complexité des phrases (présence ou non d'une négation).
- 2)a) Beaucoup d'allusions au périmètre des figures alors que le sujet ne s'y prête pas.

Enfin la relation entre l'exercice et la question complémentaire aurait pu être assurée par une question intermédiaire portant sur la présentation par le candidat d'une procédure que pourrait mettre en œuvre un élève de l'école primaire.

Fayçal MAAREF
Coordonnateur académique
Maître de conférences de Mathématiques et d'Informatique
Université de Bordeaux 1

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

La moyenne des copies dont la dominante est Histoire-Géographie est de 7,87, soit par rapport à l'année dernière un léger tassement, alors que la disparition de l'effet découverte de la nouvelle épreuve, qui a joué en 2006, pouvait laisser espérer une évolution inverse. Dans le détail, la moyenne de la partie majeure est de 6,17 / 14 ; et pour la mineure de 1,97 / 6.

Les sujets ne présentaient pas de réelles difficultés. Pour la première partie de l'épreuve (composante mineure), « *En quoi la date de 52 av JC est-elle une date importante de l'histoire de France ?* » et « *Quelles sont les caractéristiques des zones périurbaines en France ?* ».

Pour la première question, il était attendu que le candidat explicite la date de 52 av JC (Vercingétorix battu à Alésia), événement historique marquant la fin de la conquête de la Gaule par les Romains. Cette date est aussi une rupture entre deux périodes, celle de la civilisation celtique (qu'il fallait présenter rapidement) et celle de la civilisation gallo-romaine (*idem*). Cependant, le caractère « *important* » de cette date peut être nuancé : les contacts entre Gaulois et Romains existaient avant la conquête (économiques, militaires) ; elle a aussi donné lieu à des interprétations différentes, les uns insistant sur les bienfaits apportés par Rome, les autres sur l'atteinte à l'indépendance nationale (au début de la III^e République par exemple). On est donc, avec une question comme celle-ci, au cœur des réflexions sur l'événement en histoire.

La seconde question ne se limite pas à une définition. Partant d'une contextualisation du phénomène (part de la population concernée, datation du phénomène, importance spatiale), il convient ensuite de définir la périurbanisation et les termes qui en précisent les composantes : ville-centre, banlieue, pôle urbain, couronne périurbaine, aire urbaine. On attendait aussi des candidats qu'ils fassent apparaître les fonctions périurbaines, habitat (collectif, pavillonnaire), production (ZI, ZA, centres commerciaux, services divers...) et circulation. Le sujet engage aussi une réflexion sur les problèmes posés par l'extension périurbaine (déplacements, ségrégations socio-spatiales, exurbanisation). Un cas précis, un schéma sont toujours bienvenus.

La seconde partie de la composante majeure est un dossier d'histoire consacré à la monarchie absolue en France : Louis XIV et Versailles.

Le traitement des enjeux scientifiques doit commencer par une introduction problématisant le sujet, présentant les documents (de manière non linéaire) et annonçant le plan. On peut voir trois parties, chacune devant être appuyée sur des documents : I) Les fondements de l'absolutisme (docs 1, 2, 4). II) Les manifestations de l'absolutisme (docs 2, 3, 5). III) Une société inégalitaire et sous contrôle (docs 2, 3, 5, 6). Les notions devant être explicitées sont le sacre, la monarchie absolue de droit divin, la centralisation, la cour, la noblesse, le mécénat, voire l'étiquette. En conclusion, on peut souligner les limites du dossier (absence de documents relatifs au mercantilisme, à la politique de conquêtes, à l'intolérance religieuse) et pointer les limites de l'absolutisme (la pression fiscale, les révoltes qu'elle suscite).

Pour les pistes d'utilisation, commencer par une introduction qui rattache le sujet au programme de cycle 3 en le situant dans une programmation : dans ce cas, c'est la période du début des temps modernes à la fin de la période napoléonienne, avec, comme point fort, la monarchie absolue en France, Louis XIV et Versailles.

Le travail réalisable en classe peut être envisagé à partir d'une problématique de séance induisant l'utilisation de 2 ou 3 documents, choisis en fonction du niveau de la classe. Il n'est pas attendu de descriptif de séance, mais que pour chaque document choisi, apparaissent les objectifs.

Les objectifs d'apprentissage que l'on peut viser sont d'abord des connaissances : des notions (pouvoir et monarchie absolue, attributs du pouvoir royal, Versailles comme symbole de l'absolutisme), des personnages marquant du Grand Siècle (Louis XIV, Colbert, La Fontaine, Molière, Vauban), la connaissance et l'utilisation d'un vocabulaire précis (sujet, la cour, sacre, droit divin...). Ce sont aussi des objectifs de savoir-faire : savoir situer le règne de Louis XIV sur une frise chronologique, savoir expliciter un document en histoire, savoir mettre en relation (docs 1 et 4), comparer les documents (3 et 5), savoir interpréter des documents à valeur patrimoniale (docs 1 et 2).

Autre objectif d'apprentissage, la maîtrise de la langue, parler, lire, écrire, en détaillant les actions que l'on peut mener : participer à l'examen collectif d'un document historique en justifiant son point de vue ; comprendre un document historique simple -texte écrit ou document iconographique- en relation avec le programme ; noter les informations dégagées pendant l'examen d'un document ; rédiger une courte synthèse ; rédiger la légende d'un document iconographique ; annoter le tableau de Rigaud pour montrer les symboles du pouvoir royal.

Concernant enfin les liens avec les autres disciplines, l'éducation civique est concernée (avec l'organisation des pouvoirs, les libertés individuelles), ainsi que la littérature (Fables de La Fontaine) et les arts visuels (portrait, architecture).

Plusieurs raisons expliquent le niveau globalement peu satisfaisant des résultats. On déplore d'abord l'absence de maîtrise des notions de la discipline choisie pour dominante. Ces notions de base sont d'abord factuelles. Ainsi la périurbanisation n'est pas assez claire pour beaucoup. De trop nombreux candidats méconnaissent la chronologie ce qui induit des erreurs de positionnement avant Jésus Christ. La période concernée se révèle mal appréhendée, il y a des confusions République / Empire, un déséquilibre des connaissances entre la Gaule celtique et la romanisation, sans parler d'erreurs plus grossières sur la date de 52 av JC , assimilée par exemple à la chute de l'Empire, au sacre de Clovis, voire « à la naissance de Jésus Christ » ou au « début de la christianisation massive de l'Empire romain » ! De même, Colbert n'a pas « radicalisé l'ordonnance de Villers-Cotteret pour mettre le latin à la place du patois » pas plus que n'a eu lieu la « révolte des Camizoles »...

Plus particulièrement dans la seconde partie de l'épreuve, la méthodologie requise n'est pas assez assurée. Comme l'invitait à le faire le libellé du sujet (« *organiser les réponses en s'appuyant sur les documents* »), ce qui n'est rien de plus que ce que recommandent de faire les textes de 2005), beaucoup trop de copies ne présentent pas d'introduction problématisant la réflexion. L'absence de plan, comme l'analyse linéaire des documents et la paraphrase constituent encore des défauts trop fréquents, notamment pour des candidats qui ne sont ni historiens ni géographes de formation. Dans la deuxième partie de la seconde épreuve, les développements didactiques sont souvent en net déséquilibre par rapport à la partie scientifique et qualitativement décevants : la formulation d'une problématique de séance est rare, les objectifs notionnels et méthodologiques mal identifiés.

Frédéric Boutouille
Coordonnateur académique
Maître de conférences Histoire du Moyen Age
Université Michel de Montaigne-Bordeaux3

SCIENCES EXPÉRIMENTALES ET TECHNOLOGIE

Ce rapport a été rédigé à partir des informations fournies par l'ensemble des collègues correcteurs et des coordonnateurs de l'épreuve de Sciences et Technologie du concours de Professeurs des Ecoles.

1/ Impression générale :

De très bonnes copies ont été rédigées apportant des réponses précises aux questions posées et montrant une bonne connaissance des sujets, de bonnes capacités de synthèse (interprétation du tableau et de l'expérience) et une bonne culture générale.

De nombreuses copies sont néanmoins très moyennes (voire très médiocres), les problèmes rencontrés par les candidats étant assez récurrents.

2/ Carences :

2.1. Connaissances :

De manière générale : définition et maîtrise précise des termes/concepts scientifiques souvent très approximative : imprécision et/ou confusion dans les explications à donner.

- Questions de la 1^{ère} partie :

Question 1 :

- Relation température – pression : inversion de la loi d'évolution de la température d'ébullition avec la pression.
- Vapeur d'eau = gaz invisible.
- Changements d'état.

Question 2 :

- Connaissances trop imprécises sur l'électricité (différence tension-intensité, court-circuit).

Question 3 :

- Distinction appareil – organe respiratoire
- Oubli du CO₂ dans les échanges gazeux respiratoires.

- Questions de la seconde partie :

Anatomie, fonctionnement et modélisation de l'appareil musculaire.

2.2.- Structuration des réponses à la partie didactique :

Situation d'entrée : dans l'ensemble, trop formelle, voire irréaliste.

Problématique :

Trop souvent absente. Parfois très vague. Quand elle est présente, elle n'est pas forcément en adéquation avec la situation d'entrée.

Confusion également entre problématique et questions d'enfants.

Identification des objectifs notionnels et méthodologiques :

Les programmes de 2002 sont peu connus.

Confusions entre objectifs notionnels et méthodologiques.

Cohérence de la démarche proposée :

Ont été constatés :

* de manière fréquente, un manque de cohérence dans la démarche proposée avec un lien parfois absent entre problématique retenue et documents proposés dans le sujet ;

* des hors-sujets.

2.3. Caractéristiques rédactionnelles :

Les binômes de correcteurs se sont montrés, dans l'ensemble, satisfaits même si, sur un nombre non négligeable de copies, ont été relevées une orthographe défailante et une syntaxe incorrecte. Même remarque en ce qui concerne la présentation.

Benoît SAUTOUR
Coordonnateur académique
Maître de conférences
Laboratoire océanographique biologique
UFR sciences biologiques

ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN

L'épreuve orale d'entretien se compose de deux parties :

- une première partie d'entretien professionnel portant sur un document proposé par le jury.
- une seconde partie sur les épreuves optionnelles suivantes : littérature de jeunesse ou musique ou arts visuels.

Le tableau ci-dessous donne la moyenne obtenue à chacune de ces épreuves selon la catégorie de concours sur les deux dernières années.

		Externe public	Externe basque	Externe occitan	3 ^{ème} concours	Externe privé	2 nd interne basque
Entretien professionnel	2006	12,43	10,75	9,58	12,89	11,33	8,63
	2007	12,80	12,39	7,50	10,97	13,42	6,00
Littérature de jeunesse	2006	12,46	13,63	11,0		11,73	7,50
	2007	12,92	13,25	8,67		14,33	
Musique	2006	13,15	12,00	11,17		12,75	15,00
	2007	13,48	13,00			17,33	7,50
Arts visuels	2006	12,10	9,33	6,00		11,92	
	2007	12,80	12,50	11,25		11,33	
Moyenne de l'épreuve	2006	12,50	11,20	9,49	12,89	11,73	9,94
	2007	12,93	12,65	8,73	10,97	13,88	10,93

Quelques remarques sur les moyennes et leurs évolutions :

Les moyennes à l'ensemble des épreuves sur les concours externes (public, privé et basque) sont tout à fait honorables (+ 2 points au dessus de 10) et ce profil s'améliore encore nettement cette année. Cette augmentation des notes obtenues se répartit de manière égale sur l'ensemble des épreuves (entretien professionnel, musique, arts et littérature). Seul bémol, la moyenne du concours externe occitan qui diminue encore. Il faut sans doute que ces futurs candidats, déjà peu nombreux, travaillent davantage la préparation du concours en ne privilégiant pas uniquement la langue occitane.

La moyenne des candidats au 3^{ème} concours qui sont évalués uniquement sur l'entretien professionnel, est en baisse par rapport à 2006 mais reste encore au-dessus de 10.

On ne peut discuter de la moyenne obtenue dans le concours second interne basque du fait du petit nombre de candidats retenus (un cette année).

1^{ère} PARTIE : ENTRETIEN PROFESSIONNEL

La première partie de l'épreuve, relative à l'entretien professionnel, et les sujets sont communs à tous les concours (externes publics, second concours interne public, concours externe privé, 3^{ème} concours).

1/ Quelques statistiques concernant cette épreuve sur les deux dernières années :

		Concours externe public + Langues régionales	Concours externe privé	3^{ème} Concours
Nombre d'inscrits	2006	907	31	44
	2007	902	12	50
Nombre de présents	2006	905	30	44
	2007	898	12	49
Moyenne	2006	12,34	11,33	12,89
	2007	12,77	13,75	10,97
Ecart-type	2006	4,27	5,2	3,96
	2007	4,17	4,5	4,68
Nombre de notes =<5	2006	47	5	0
	2007	34	1	0
Nombre de notes >=15	2006	297	8	14
	2007	326	5	15

2/ Nature de l'épreuve :

Tous les sujets proposés aux candidats ont été élaborés par des inspecteurs et des conseillers pédagogiques.

La nature de l'épreuve demande aux candidats, de réelles connaissances du système éducatif français, à tous les niveaux de classe ainsi que sur toutes les grandes questions soulevées par les différents acteurs du monde de l'éducation. Les candidats doivent pouvoir débattre à partir de points de vue empruntés à divers champs des sciences humaines qui s'intéressent à la question éducative.

L'exposé exige une rigueur méthodologique : plan, argumentations structurées, faire émerger une ou des problématiques, distance par rapport au texte...

3/ Remarques du jury :

Comme l'année précédente, on note une forte étendue des notes : certains candidats obtiennent des notes autour de 20, d'autres sont éliminés (note ≤ 5) rien qu'avec cette épreuve. Les autres candidats se situent autour de la moyenne (10).

3.1. Les points forts des candidats :

-Les candidats sont généralement bien préparés à l'épreuve surtout en ce qui concerne l'exposé. Toutefois, les examinateurs regrettent le caractère « formaté » de l'exposé de trop nombreux candidats. On retrouve à peu près le même contenu de discours chez tous les exposants, ce qui a pour conséquence que la seconde phase « l'entretien » reste la seule possibilité d'investigation susceptible de compléter la première phase souvent réductrice. Le formatage empêche en quelque sorte les candidats de s'autoriser à penser.

-Les candidats savent assez bien gérer leur temps lors de l'exposé.

-Les candidats ont en général une assez bonne connaissance de l'école et de son fonctionnement et ils savent mettre à profit leur capacité d'écoute et de dialogue.

3.2. Les points faibles des candidats :

-Certains candidats éprouvent de réelles difficultés à croiser des textes et les mettre en perspective en dégagant une problématique et à la relier à une opérationnalisation pédagogique.

-On ne peut que déplorer un manque de perspectives historiques et sociologiques par rapport au système éducatif.

-Lors de l'exposé, les illustrations par des exemples personnels sont relevées à plusieurs reprises comme étant insuffisantes.

-Quelques candidats manquent encore de repères sur l'ouverture aux différents systèmes éducatifs européens.

-Quelques candidats manquent de clarté et ne maîtrisent pas suffisamment la langue comme on doit pouvoir l'exiger d'un futur enseignant.

3.3. Les principaux défauts expliquant la note éliminatoire sont :

- une incapacité à faire état des pratiques et d'outils pédagogiques,
- une méconnaissance du fonctionnement de l'école ou des approches pédagogiques,
- une incapacité à mettre en relation ses connaissances et sa réflexion,
- une difficulté à communiquer

3.4. Les atouts des candidats qui réussissent le mieux :

Les candidats qui mobilisent des connaissances, qui établissent des liens entre leurs connaissances et leur expérience et qui font preuve de qualité de communication, de clarté d'analyse et d'argumentation sont les plus performants.

CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

Le dossier, lors de l'exposé, ne constitue qu'un prétexte à l'émergence des qualités professionnelles attendues. Les candidats doivent se préparer à appréhender une grande diversité de pistes de questionnement (c'est une façon de se projeter dans l'entretien).

Les conditions de l'entretien, son interactivité, la souplesse comportementale et cognitive qu'il exige, valorisent les candidats qui ont vécu et assimilé les démarches d'apprentissage, qui ont développé une vision globale et intégré les nouvelles formes d'accès à la connaissance de notre société.

Attentes du jury :

- Faire preuve d'une capacité à activer et développer les connaissances définies par la nature de l'épreuve.
- S'adapter aux sollicitations des membres du jury, argumenter les points de vue de façon constructive mais aussi savoir s'en détacher, faire preuve d'esprit critique et de réactivité.
- Se référer à des notions théoriques et illustrer par des exemples concrets.
- S'interroger sur les missions de l'école, élargir la culture professionnelle, ne pas se cantonner à l'observation.
- Maîtriser la dimension émotionnelle liée aux enjeux de l'épreuve.

Corinne Ponce
Responsable académique
Maître de conférences en psychologie
Université Victor Segalen Bordeaux 2

LITTÉRATURE DE JEUNESSE

L'option littérature de jeunesse a lieu lors de l'épreuve orale d'admission et fait suite à l'entretien pré- professionnel. Cette option est majoritairement choisie par les candidats (63 % environ).

1/ Déroulement et contenu de l'épreuve :

L'épreuve orale (entretien suivi de l'option) dure 25 mn ; elle est assurée dans sa globalité par un même jury.

Elle se déroule en 2 temps et comprend :

- un exposé d'une durée totale de 10 mn dont une partie de lecture à haute voix (3 à 5 mn) du texte choisi par le candidat
- un entretien de 15 mn avec le jury.

2/ Prestation des candidats :

L'ensemble des commissions s'accorde à relever les points positifs suivants :

- une bonne gestion du temps de l'exposé,
- une bonne connaissance des textes officiels,
- un élargissement du panel des œuvres présentées par les candidats (cf liste jointe¹)
- des capacités à s'exprimer aisément à l'oral.

Toutefois, certains manques apparaissent :

- la présentation de l'ouvrage est trop souvent standard, « formatée »
- la capacité à faire preuve d'une réflexion personnelle est souvent insuffisante
- les connaissances didactiques sont parfois lacunaires
- l'analyse littéraire est souvent très superficielle et les pistes pédagogiques proposées ne sont pas suffisamment en lien avec l'œuvre présentée
- la connaissance de la littérature de jeunesse est un peu limitée.

3/ Conseils de préparation :

Il ne s'agit pas de se présenter « par défaut » à l'option « Littérature de jeunesse » qui, au même titre que la Musique et les Arts visuels nécessite des connaissances précises.

Outre les manques inventoriés ci-dessus il serait bon :

- de présenter un ouvrage qui aborde une problématique originale sans toutefois choisir des thèmes qui sont très difficiles à exploiter
- de prendre en compte les illustrations dans la construction du sens du récit.

¹ Références d'une partie des ouvrages présentés dans l'académie de Bordeaux au CRPE 2007

- de réfléchir à des propositions pédagogiques personnalisées, bien adaptées au niveau de classe choisi et en lien réel avec l'œuvre présentée (attention à l'utilisation de la première de couverture pour formuler des hypothèses de lecture, cette entrée n'étant pas toujours pertinente)
- de justifier du niveau de classe auquel s'adresse l'œuvre présentée en s'appuyant sur ses caractéristiques textuelles (lexique, syntaxe, thématique, discours...)
- de s'entraîner à lire le texte de façon expressive, en levant les yeux du texte, comme si on s'adressait à une vraie classe.

Michèle TEULE-SENSACQ
Coordonnatrice Académique
Directrice du CDDP des Landes
Option Littérature de jeunesse

Références des ouvrages présentés dans l'académie de Bordeaux CRPE 2007

<i>Titre</i>	<i>Auteur</i>	<i>Genre</i>
Zappe la guerre	PEF Illustrateur Pef. Coloriste : G. Ferrier Editeur Rue du Monde Collection Histoire d'Histoire 1998	Forme littéraire Album Genre littéraire historique
Les doigts rouges	Auteur. Marc Villard Editeur. Syros jeunesse Collection. Mini souris noire	Genre. Roman court Thème. Policier
Un chat dans l'oeil	Auteur GANDOLFI Silvana Editeur L'école des loisirs Collection Neuf	Forme littéraire : Roman Genre littéraire : « Eléments » du fantastique – « éléments » du policier
Le secret de grand-père	Auteur MORPURGO Michaël Illustrateur FOREMAN Michaël Editeur Gallimard jeunesse Collection Folio cadet	Forme littéraire Roman Genre littéraire Société
Terriblement vert	Auteur BEN KEMOUN Hubert Illustrateur ROCA François Editeur Nathan Collection : Demi-Lune	Forme littéraire : Roman Genre littéraire : Fantastique
Dans le gueule du loup	Auteur : Fabian Negrin Illustrations : Fabian Negrin Traduction : Marc Voline Editeur : Rouergue	Conte
Oh ! les amoureux !	Auteur : François David Illustrations : Isabelle Simon Editeur : Sarbacane	Album Poésie
Plouf	Philippe Corentin Ecole des Loisirs, 1991	Album
L'enfant et l'allumeur de rêves	Auteurs : Dorothee Piatek et Gwendal Blondelle Editions Le Petit Phare	Album jeunesse
Le monde d'en haut	Auteur : Xavier-Laurent Petit Illustrations : Marcelino Truong Editeur : Casterman Collection : Dix et plus ...	Roman
La grenouille à grande bouche	Auteurs : Elodie Nouhen et Francine Vidal Editions : Didier Jeunesse	Album
Un grillon dans le métro	Auteur : George Selden Illustrations : Garth Williams Editeur : Gallimard jeunesse Collection : Folio Cadet	Roman
Otto	Auteur Illustrateur : Tomi Ungerer Editeur : L'École des loisirs 1999 Traduit de l'anglais par Florence Seyvos	Album
Drôle de samedi noir	KLOTZ Claude Hachette	Romans et récits illustrés Policier
Le voyage d'Oregon	Auteur : Rascal Illustrateur : Louis Joos Edition : L'école des loisirs Collection : Pastel	Roman

Salvador : l'enfant, la montagne et la mangue	Auteur : Suzanne Lebeau Editeur : Editions Théâtrales Collection : Théâtrales jeunesse .	Théâtre
La reine des fourmis a disparu	Fred BERNARD Albin Michel Jeunesse	Album (policier)
La sortie au théâtre	Auteur : Valentin Karl Editions théâtrales	Théâtre
Chez elle ou chez elle	Auteur PONCELET Béatrice Illustrateur PONCELET Béatrice Editeur Seuil jeunesse	Forme littéraire Album Genre littéraire Psychologique
Hubert Horace Gontrand Lambert de Ville-Adam	Auteur : Lauren Child Illustrations : Lauren Child Editeur : Casterman Collection : Albums Duculot	Thème(s) : Argent/Argent de poche - Humour - Inégalité/Injustice
Les 111 haïku	Auteur : Basho Editions : VERDIER	Poésie
Le paradis des cailloux	Vehlmann Gwen	Bande dessinée
La rédaction	Antonio Skarmeta alfonso Ruano	Album
Le loup rouge	Friedrich Karl Waechter	Album
Le long voyage du pingouin vers la jungle	Jean Gabriel Nordmann	Théâtre
La cigale et la fourmi	Jean de La Fontaine	Fable
Le Prince de Venise	Jean-Côme Noguès	Album
Rafara	Conte africain	Conte
Le Hollandais sans peine	Marie-Aude Murail	Roman
Le lièvre et la tortue	Jean de La Fontaine	Fable
L'Afrique de Zigomar	Philippe Corentin	Album
Le loup rouge	Friedrich Karl Waechter	Album
La rédaction	Antonio Skarmeta alfonso Ruano	Album
Moi j'irai dans la lune	René de Obaldia	Poésie
Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler	Luis Sepulveda	Roman
John Chatterton détective	Yvan Pommaux	Album
Le long voyage du pingouin vers la jungle	Jean Gabriel Normann	Théâtre
Grand-père	Gilles Rapaport	Album
Lelloup rouge	F.K Waechter	Album
Yakouba	Thierry Dedieu	Album
La naissance des saisons le mythe de meter et persephone		Album
Fantastique maître renard	Roald Dalh Quentin Blake	Roman
Scoop	Gianni Rodari	Album
Toi grand et moi petit	Georges Solotareff	Album
Grand-père	Rapaport	Album
Zappe le guerre	Pef	Album
Pas de pitié pour les poupées B	Thierry Lenain	Roman
Verte	Marie Desplechin	Roman
Joker	Susie Morgenstern	Roman
L'oiseau de feu	Afanassiev	Conte
La reine des fourmis a disparu	Fred Bernard	Album
Le vieux fou de dessin	François Place	Album Conte
Moi, Lemming	Alan Arkin	Roman
L'Ogrelet	Suzanne Lebeau	Théâtre
Petrouille et ses 120 petits	Claude Ponti	Album
Rouge Braise	Rolande Causse	Roman
Le pays du rêve	Anne Brouillard	Album
Graines de Cabanes	Philippe Lechermeier	Album

Navratil	Olivier Douzou et Charlotte Mollet	Album
Le vieux fou de dessin	François Place	Album Conte
Dans la forêt profonde	Anthony Browne	Album
Otto autobiographie d'un ours	Tomi Ungerer	Album
Le génie de la boîte de Raviolis	Germano Zullo Albertine	Bande dessinée
Le secret du grand-père	Michaël Morpurgo	Roman
La vérité sur l'affaire des trois petits cochons	John Scieska	Album
Drôle de samedi soir	Claude Klotz	Roman
Trèfle d'or	Jean-François Chabas	Roman
Le long voyage du pingouin vers la jungle	Jean Gabriel Normann	Théâtre
Le chat botté	Charles Perrault	Conte
Zappe la guerre	Pef	Album
Je me parle	Sandrine Pernusch	Roman
Yakouba	Thierry Dedieu	Album
La rédaction	Antonio Skarmeta	Album
Les contemplations	Victor Hugo	Poésie
La montagne aura trois questions	Béatrice Tanaka	Conte
La rencontre	Allan W. Eckert	Roman
Mange-moi	Nathalie Papin	Théâtre
Une histoire à 4 voix	Anthony Brown	Album
Le petit violon	J.P Grumberg	Théâtre
Macao et Cosmage ou l'expérience du bonheur	Eddy Legrand	Album
Les derniers géants	François Place	Album
Lettres d'amour de 0 à 10	Susie Morgenstern	Roman
La jeune fille, le diable et le moulin	Olivier Ry	Théâtre
La princesse de neige	Pascale Nottet	Album
L'abominable histoire de la poule	Christian Oster Alan Mets	Conte
Bébés chouettes	M. Waddel et P. Benson	Album
Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler	Luis Sepulveda	Roman
Les nougats	Claude Gutman	Nouvelles
Journal d'un chat assassin	Anne Fine	Roman
Little Lou	Jean Claverie	Album
Sans la miette d'un son	Aurélie de la Selle	Poésie
Le sourire de Jules	Jules Renard	Poésie
Mange-moi	Nathalie Papin	Théâtre
Yolé Tam Gué	Nathalie Papin	Théâtre
Les 3 cochons	David Wiesner	Récit fantastique
L'homme qui plantait des arbres	Jean Giono	Roman
Cent onze Haibu	Basho	Poésie
Les deux font la paire	Léopold Chauveau	Nouvelles
Mange-moi	Nathalie Papin	Théâtre
Histoires pressées	Bernard Friot	Nouvelles
La vérité sur l'affaire des trois petits cochons	John Scieska	Album
Le cochon à l'oreille coupée	Jean-Luc Fromental et Morles Hyman	Album
Les petits bons hommes sur le carreau	Olivier Douzon et Isabelle Simon	Album
Le secret de Grand-Père	M. Morpurgo	Roman
Tirez pas sur le scarabée	Paul Shipton	Roman
Sinbad le marin	Illustré par Julie Mercier	Album Conte
On a volé mon vélo	Eric Simard	Roman policier
Dans la forêt profonde	Anthony Browne	Album

Dans la forêt profonde	Anthony Browne	Album
La reine des fourmis a disparu	Fred Bernard	Album
Liberté	Paul Eluard	Album Poésie
Le monde d'en haut	Xavier Laurent Petit	Roman
Poèmes pour peigner la girafe	Jacques Charpentreau et Florence Idoenig	Album Poésie
Musée Blues	Suzie Morgenstern et Jean Claverie	Roman illustré
Dico dingo	Pascal Garnier	Roman illustré
Tu sais siffler Johanna ?	Ulf Sturk et A. Höglund	Album
Petit	Catherine Anne	Théâtre
L'homme qui plantait des arbres	Giono	Roman
Histoire d'une mouette et du chat qui lui apprit à voler	Luis Sepulveda	Roman
La belle et la bête	J.M Leprince de Beaumont	Conte
Georges Leblanc	Claude Ponti	Album
La belle histoire du prince de Motordu	Pef	Album
Troquer n'est pas voler	Gilbert Gratiant	Poésie
La rédaction	Antonio Skarmeta	Album
Maman Dlo	Alex Godard	Album
La reine des fourmis a disparu	Fred Bernard	Album
Le génie de la boîte de raviolis	Germano Zullo	Bande dessinée
Lettres des Isles Girafines	Albert Lemant	Album
Chez elle	Béatrice Poncelet	Album
Le loup rouge	F.K Waechter	Album
La chaise bleue	Claude Boujon	Album
Petit vampire va à l'école	Joann Sfar	Bande dessinée
Grand-père	Gilles Rapaport	Album
Remue-ménage chez Mme K	Wolf Erlbruch	Album
Les derniers géants	François Place	Album
L'homme qui plantait des arbres	Jean Giono	Roman
Les derniers géants	François Place	Album
Okilélé	Claude Ponti	Album
Dans la forêt profonde	Anthony Browne	Album
La reine des fourmis a disparu	Fred Bernard	Album
L'île du Monstril	Yvan Pommaux	Album
Chez elle ou chez elle	Béatrice Poncelet	Album
Le loup, mon oeil	Susan Meddaugh	Album
L'indien de la tour Eiffel	Fred Bernard	Album
La montagne aux trois questions	Béatrice Tanaka	Album
Le loup est revenu	Geoffroy de Pennart	Album
Histoires comme ça	R. Kipling	Roman
Le hollandais sans peine	Marie-Aude MURAIL	Récit autobiographique
Le petit prince	Antoine de ST EXUPERY	Récit
Western	VAN HAMME	Bande dessinée
Tête à tête : 15 petites histoires pas comme les autres	Geert de KOCKERE Klaas VERPLANCKE	Roman
Les orangers de Versailles	Annie PIETRI	Roman
Cent onze haïku	BASHO	Recueil de poèmes
Mina je t'aime	Patricia JOINET Xavier BRUYERE	Album littérature de jeunesse
Ami-Ami	RASCAL	Album
Salvador	Suzanne LEBEAU	Théâtre
Scoop !	Gianni RODARI	Album
L'affaire du livre à tacher	Paul COX	Policier
Le journal de grosse patate	Dominique RICHARD	Théâtre journal intime
Deux grains de cacao	Evelyne BRISOU PELLEN	Roman

Otto, autobiographie d'un ours en peluche	Tomi UNGERER	Album
Tête à tête : 15 petites histoires pas comme les autres	Geert de KOCKERE Klaas VERPLANCKE	Récits illustrés
Rêve amer	Maryse CONDE	Roman
Yakouba	Thierry DEDIEU	Album
L'oiseau de pluie		Conte illustré
La rédaction	Antonio SKARMETA Alfonso RUANO	Récit illustré
L'horloger de l'aube	Yves HEURTE	Conte philosophique
Les petits bonhommes sur le carreau	Isabelle SIMON Olivier DOUZOU Editions du Rouergue	Album
La reine des fourmis a disparu	Fred BERNARD Albin Michel Jeunesse	Album (policier)
Minuit-cinq	Malika FERDJOUKH Ec. des Loisirs	Policier
Liberté	Paul ELUARD (Père Carton)	Poésie
Mange-moi	Nathalie PAPIN Ec. des Loisirs	Théâtre
Journal d'un chat assassin	Anne FINE Ec. des Loisirs	
Touchez pas au roquefort !	Bernard STONE Ralph STEADMAN	Album roman policier
Le long voyage du pingouin vers la jungle	Jean-Gabriel NORDMANN	Théâtre
La reine des fourmis a disparu	Fred BERNARD Albin Michel Jeunesse	Album (policier)
Harry Potter à l'école des sorciers	J.K. ROWLING	Roman
Histoires comme ça	R. KIPLING	Contes
Deux graines de cacao	E. BRISOU-PELLEN	Roman
Mamie Ouate en Papoâsie	Joël JOUANNEAU Actes Sud Junior	Théâtre
Petit nuage	Michel PIQUEMAL Castermann Cadet	Roman
Le grizzly	J. Olivier CURWOOD Livre de poche	Roman
L'œil du loup	Daniel PENNAC Pocket Junior	Roman
Journal d'un chat assassin	Anne FINE Ec. des Loisirs	Roman Journal intime
Tour de terre en poésie	Jean-Marie HENRY Rue du monde	Poésie
Le Monde de Narnia L'Odyssée du Passeur d'Aurore	Folio Junior C.S Lewis	Fantastique
Trèfle d'Or illustré par F.Place	J.F. CHABAS Casterman	Récit
Terriblement Vert	Hubert Ben Kemoun François Roca	Fantastique
La rédaction	Antonia Skarmeta	Récit réaliste
Le Monde d'en Haut	Xavier-Laurent Petit	Science fiction
La jeune fille, le diable et le moulin	Olivier Py	Théâtre
Le Tunnel	Browne	
Terriblement Vert	Hubert Ben Kemoun François Roca	Fantastique
Le Monde de Narnia L'Odyssée du Passeur d'Aurore	Folio Junior C.S Lewis	Fantastique
Le Collectionneur d'instant	Buchholz	Album
Voyage au pays des arbres	Le Clezio	Roman

Mange-moi	Papin	Théâtre
Le petit violon	J.C Grumberg	Théâtre
Son parfum d'avalanche	D.Paquet	Théâtre
Contes Russes d'Afanassiev traduit par A.M. Passaret Ecole des loisirs	Afanassiev	Contes
Le loup, mon oeil! Autrement jeunesse	Susan Meddaugh	Contes
La reine des fourmis a disparu Albin Michel Jeunesse	F.Bernard F.Roca	Récit
Belle des Eaux Editions théâtrales jeunesse	Bruno Castan	Théâtre
Le buveur d'encre	Sanvoisin	Roman
Les gens de Schilda	Kästner	Contes
Oma grand'mère à moi	P.Hartling	Roman
Première année sur la terre	A.Serre	Album
Le Jobard	Piquemal	Roman
Yakouba	T.Dedieu	Album
Silencio	Anne Herbauts	Album
Petit vampire va à l'école	Johan Sfar	Bande dessinée
Le long voyage d'un pingouin vers la jungle	T.Gabriel Nordmann	Théâtre
La Belle et la Bête	Mme Leprince de Beaumont	Contes
Contes à l'envers	Dumas et Moissard	Contes
Je vous aime tant	Alain Serres	Album
Histoires comme ça	Rudyard Kipling	Contes
Un tueur à ma porte	Irina Drozd	Roman
Le long voyage d'un pingouin vers la jungle	T.Gabriel Nordmann	Théâtre
Grand-Père	Gilles Rapaport	Récit
Les Fées	Perrault Illustration Dumas Ecole des Loisirs	Contes
Un tueur à ma porte	Irina Drozd	Roman
La carotte géante	A.Mets	Album
Cyrano	T.M Le Thanh	Album
Yakouba	T.Dedieu	Album
Le petit violon	J.C Grumberg	Théâtre

MUSIQUE

Le niveau des candidats qui avaient choisi l'option Musique à la session 2007 du Concours de Recrutement de Professeur des Ecoles a été caractérisé par une très grande hétérogénéité. Le jury a utilisé toute l'échelle de notation, attentif à valoriser des prestations brillantes, mais aussi à sanctionner des candidats – heureusement peu nombreux - totalement ignorants des contenus et des exigences de cette épreuve optionnelle, et/ou visiblement dépourvus des compétences musicales essentielles (voix chantée, capacités d'analyse auditive).

Pour l'exécution instrumentale et vocale, le jury s'est attaché essentiellement à la musicalité et à la qualité de l'interprétation, même si les exigences techniques restaient modestes. Rappelons que pour ce type d'épreuve, le candidat doit rechercher avant tout l'adéquation entre ses capacités techniques et la pièce interprétée, de manière à mettre en valeur sa sensibilité - les candidats bons instrumentistes ayant intérêt, dans cette perspective, à choisir l'interprétation instrumentale. Le candidat doit être en mesure également, lors du court entretien qui suit cette interprétation, de justifier ses choix artistiques.

La présence d'un accompagnement (réalisé par un accompagnateur, ou à l'aide d'un enregistrement de qualité) s'est révélée fort utile pour de nombreux candidats, contribuant à soutenir, enrichir et mettre en valeur leur prestation.

Pour l'entretien, le jury a déploré comme chaque année des maladroites : erreurs dans l'analyse du document sonore dues le plus souvent à une mauvaise maîtrise des termes techniques de base, activités pédagogiques sans intérêt ou peu crédibles, communication défectueuse. Les candidats les mieux notés ont su mettre en valeur leurs compétences en proposant une analyse pertinente et sensible de l'extrait musical, et des activités pédagogiques adaptées aux élèves ; ils ont su présenter un exposé vivant, construit, étayé d'exemples convaincants - en résumé, faire preuve de toutes les qualités attendues d'un futur enseignant.

Précisons que durant la totalité de l'épreuve, le jury se réserve la possibilité de solliciter du candidat un exemple ou une illustration vocale en lien avec les champs abordés, afin d'évaluer sa maîtrise de la voix chantée.

Faut-il rappeler que des compétences artistiques, des connaissances techniques, une culture musicale, mais aussi la connaissance des programmes de l'Education Musicale à l'école et une aptitude à la communication sont indispensables pour aborder cette épreuve optionnelle dans de bonnes conditions ?

Nous rappelons que dans le strict respect du cadre réglementaire, le jury fait porter l'évaluation sur les points suivants :

1. la connaissance et la culture du candidat dans les champs abordés et sa capacité à faire le lien entre ces champs ;
2. pour la séquence d'expression musicale : la justesse de l'intonation, la qualité du phrasé, la précision de la mise en place rythmique et la capacité du candidat à s'engager dans une interprétation personnelle et expressive
3. l'intérêt du support présenté ou de l'interprétation comme élément d'une intervention pédagogique et plus généralement l'aptitude du candidat à mettre en relation ses connaissances et sa culture d'ordre artistique avec la pratique de la classe
4. la culture artistique générale du candidat en référence aux programmes de l'école primaire et la connaissance des ressources offertes par les institutions et l'environnement artistique et culturel.

Sylvie WALCZAK
Coordonnatrice académique
IA-IPR d'éducation musicale – Rectorat de Bordeaux

ARTS VISUELS

I/ Quelques chiffres :

Sur les 5285 candidats inscrits pour la session 2007, 778 candidats avaient choisi l'option arts visuels.

Les résultats sont en légère hausse : les notes s'échelonnent entre 20 et 2,5 ; la moyenne de cette épreuve pour le concours externe public est 12,80 cette année, alors que pour le même type de concours elle était de 12,10 en 2006.

Sur les 140 candidats ayant effectivement passés l'épreuve arts visuels, il y a eu 4 notes éliminatoires (inférieure à 5 /20).

II/ Formation :

Tous les jurys sont unanimes, chacune des options nécessite un minimum de culture générale et de culture spécifique à l'option choisie. Une préparation de la part des candidats s'impose.

Les contenus et les modalités didactiques des arts visuels notamment, ne s'improvisent pas, au risque de tomber dans des platitudes peu compatibles avec une démarche pédagogique.

III/ Les attentes en arts visuels :

Le candidat soumet au jury, une proposition de séance d'arts visuels qui doit, tout d'abord, être en **adéquation** avec les programmes de l'école primaire.

Rappelons qu'une bonne séance d'arts visuels développe un **objectif pédagogique approfondi**, en relation avec l'âge et le niveau des élèves. Dans certains cas, les séances proposées par les candidats proposent trop de pistes pédagogiques sans qu'aucune d'elles ne soit véritablement explorée. Demeure alors la question essentielle : « qu'est ce que les élèves vont apprendre précisément ? ».

La quantité de candidat proposant une séance s'appuyant sur une production personnelle, est équivalente au nombre de candidats proposant un ancrage sur des œuvres d'art connues et reconnues. Cependant, il faut souligner qu'une séance à caractère artistique laisse place à **l'expression de l'élève**. Le candidat propose une situation pédagogique dans laquelle les élèves vont produire des formes, des objets. Toutefois, une production d'élèves n'est ni la copie, ni la réplique d'une œuvre, ce que l'on appelle couramment « à la manière de... ».

En aucun cas, les œuvres d'art ne servent de modèle au sens strict, ce sont, au contraire, des ouvertures culturelles, **les œuvres d'art nourrissent la réflexion**.

Une séance d'arts visuels se doit d'être une approche active d'œuvres de référence. Ainsi, par la pratique, par le « faire », le professeur pourra conduire les élèves à prendre conscience de ce qui est en jeu dans une œuvre d'art. Le but est que les élèves approchent de manière **sensible et raisonnée le sens des œuvres** de notre patrimoine des siècles présents et passés. L'approche, la connaissance et la compréhension des œuvres se fait à la fois, mais à des moments différents, par le regard, la pensée et le geste.

En complément des programmes de l'école primaire, une liste d'œuvres de références permet aux enseignants et à fortiori, aux futurs enseignants, de structurer leur approche des arts visuels avec **une finalité pédagogique**.

Catherine KÉRÉVER
IA-IPR arts plastiques et histoire des arts
Coordonnatrice académique

ANGLAIS

I Descriptif de l'épreuve :

L'épreuve orale d'admission (sans programme) s'appuie sur un texte d'une vingtaine de lignes. L'épreuve se déroule en trois temps. Elle débute par la présentation orale en anglais des grandes lignes d'un texte d'une vingtaine de lignes, d'une durée de cinq minutes. Le candidat doit ensuite lire à haute voix quelques lignes du texte choisies par le jury. Cette lecture est suivie d'un entretien en anglais avec le jury, qui permet au candidat de faire la preuve de sa compétence d'interaction orale. L'ensemble de l'épreuve se situe au niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), correspondant à un utilisateur dit « indépendant », ce qui renvoie globalement à un niveau convenable de classe de Terminale.

Au niveau B2, le CECRL décrit l'utilisateur indépendant comme étant capable de « comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. (II) peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. (II) peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. » (CECRL, page 25)

Préparation : 30 mn

Epreuve : 20 mn (incluant les 5 mn de la présentation orale)

Coefficient : 1 (la note 0 est éliminatoire)

II Déroulement de l'épreuve :

Après la vérification de son identité, le candidat est conduit par un appariteur à la salle de préparation où le document support de l'épreuve lui est remis. Au bout de trente minutes, il est accompagné dans la salle où l'attend le jury.

III/ Compétences attendues du jury :

L'épreuve doit permettre de vérifier chez le candidat :

1. l'aptitude à comprendre un texte et à en dégager les grandes lignes ;
2. l'aptitude à communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance suffisant ;
3. l'aptitude à s'exprimer de façon claire et détaillée sur une gamme de sujets variés et à développer une argumentation sans chercher ses mots de manière évidente.

Le texte support de l'épreuve – document authentique – n'a pas de connotation littéraire très fortement marquée. Il ne fait pas appel non plus à des notions techniques. Ce peut être un article de presse abordant une question d'actualité, de société, etc. L'entretien s'appuie globalement sur le thème traité par le texte mais peut aussi s'en écarter (porter sur la vie de la classe, amener le candidat à faire part de son expérience personnelle, etc.). L'évaluation prend particulièrement en compte la fluidité de l'expression et la qualité, notamment phonologique de la langue (B.O.n° 21 du 26 mai 2005).

IV/ Commentaires de la session 2007 et conseils aux futurs candidats :

Nous insistons à nouveau sur l'importance de s'entraîner très sérieusement en amont à ce type d'épreuve et à la pratique de la langue de communication.

Nous avons constaté lors de la session 2007 une bien meilleure préparation chez de nombreux candidats. Cependant, le jury souligne l'extrême hétérogénéité de leurs performances. Les écarts de notes (de 01 à 20, tous départements confondus) révèlent cette grande disparité qui concerne tout particulièrement les compétences linguistiques (lexique, grammaire, phonologie). Celles-ci restent pour les examinateurs un critère d'évaluation important. Les connaissances générales, inégales elles aussi, ont été valorisées lorsque le candidat faisait preuve de compétences culturelles en liaison avec les sujets abordés.

Le jury n'attend pas des candidats qu'ils s'expriment dans une langue parlée parfaitement authentique mais il est vigilant quant à la qualité du modèle de langue que proposeront à leurs jeunes élèves les futurs enseignants.

- *Présentation orale*

La plupart des candidats n'ont pas eu de graves difficultés de compréhension. Les cinq minutes de prise de parole en continu ont permis à la plupart de dégager les points essentiels des documents. Par contre, il importe de ne pas lire sa préparation et de s'entraîner à faire un exposé en se détachant de ses notes. Il est vivement conseillé d'enrichir son lexique en vue d'une prise de parole liée au contexte professionnel. Rappelons à nouveau que la communication passe aussi par le regard et la force de conviction.

- *Lecture*

Elle reflète la compréhension du passage lu. Une lecture expressive prend en compte non seulement une prononciation correcte mais aussi l'accentuation et l'intonation. Le candidat doit s'y être entraîné pendant sa phase de préparation (ex. : lecture des chiffres et des dates, régulation du débit). De façon plus générale, il est recommandé de s'entraîner à lire à haute voix (s'enregistrer) en prêtant une attention particulière aux accents de mots, de phrases, aux groupes de souffle et de sens.

- *Entretien*

Nous avons noté une attitude plus résolument active chez beaucoup de candidats dans cette phase de l'épreuve qui demeure la plus difficile à négocier. Il s'agit de faire la preuve de compétences d'interaction en réagissant aux stimulations du jury, en reformulant certaines idées, en se préparant à donner son opinion ou à l'illustrer par des exemples, en étant à même de parler de sa motivation, de son expérience personnelle, de son parcours linguistique, scolaire ou universitaire (savoir exprimer l'âge, l'avis).

La préparation à l'épreuve se révèle ici primordiale. On attend de ceux qui seront demain face à un public scolaire une attitude positive et volontaire : être avenant, réactif, regarder ses interlocuteurs en exprimant ses idées, savoir rebondir sur les pistes et les aides proposées par le jury... Le candidat peut se reprendre, s'auto corriger, recourir à la périphrase s'il bloque sur un mot ou le rechercher dans le texte. Le recours au français est à bannir : le candidat devrait avoir acquis les connaissances de base en langue de la communication pour, par exemple, savoir demander au jury de répéter ou de reformuler, dire qu'il n'a pas compris ou qu'il n'est pas d'accord. Il convient d'éviter les interférences avec le français, du type « alors », « mais », « enfin » ... en recourant à l'usage des *link words* et *gap-fillers*. Une maîtrise raisonnable du vocabulaire de l'école est attendue à ce stade (différence *pupil/people, teacher/professor, learn/teach, class/classroom...*).

- *Qualité de la langue*

Si bon nombre de candidats possèdent un niveau de langue satisfaisant, voire même très bon, il convient de travailler à la remédiation de certaines faiblesses récurrentes. Une attention toute particulière sera portée à

- la construction et utilisation des temps grammaticaux les plus usuels (présent, prétérit, present-perfect). Nombre de candidats recourent aux bases verbales faute de connaître les formes verbales conjuguées ou utilisent un temps pour un autre (present perfect à la place du prétérit, présent à la place du present perfect)
- l'expression de futur
- la détermination nominale (le pluriel en particulier : beaucoup d'erreurs sur *child/children, question/answer* associées à une réalisation phonique erronée)
- les pronoms personnels sujets, compléments, réfléchis
- les relatifs (who/which)
- les accords singulier/pluriel

Si de plus en plus de candidats s'expriment dans un anglais fluide, il a encore été noté de très grosses carences lexicales, grammaticales et surtout phonologiques (être sensibilisé à la réalisation phonique correcte de *th*, à l'importance de la prononciation dans la réception du message. Ex.: *I sink/I think*). Les candidats doivent être soucieux de la qualité phonologique de leur anglais parlé : *pratiquer la langue* et *écouter de l'anglais* pour s'entraîner : TV, DVD, espaces langues, contacts avec les assistants ou les locuteurs natifs, séjour en pays anglophone...

Il est conseillé de lire des journaux, des revues ou des romans pour enrichir ses connaissances lexicales et culturelles.

Une maîtrise trop insuffisante de la compétence grammaticale rend la communication difficile, voire impossible. Il est donc recommandé de se présenter au concours en ayant (re)travaillé les bases.

Enfin, tant en prise de parole en continu qu'en lecture ou pendant l'entretien, les candidats veilleront à ralentir leur débit au profit de l'amélioration de la qualité phonologique de la langue.

De manière générale, les candidats sont donc fortement encouragés s'exposer à la langue authentique et à sa pratique régulière, y compris en situation d'échanges, pour augmenter leur chances de passer avec succès cette épreuve.

Josette CHARENTON
IA-IPR d'Anglais
Coordonnatrice académique

ESPAGNOL

Épreuves obligatoire et facultative de langue vivante étrangère

I La première partie de l'épreuve :

Les candidats se prêtent volontiers à l'exercice de présentation du document qu'ils réussissent globalement bien. Cependant, lors de cette phase, les jurys ont constaté que de nombreux candidats lisaient les notes qu'ils avaient intégralement rédigées et ce avec un débit trop rapide. D'autre part, certains d'entre eux ont tendance à limiter leur résumé à une simple paraphrase.

C'est pourquoi il leur est conseillé, pendant la préparation, de :

- se contenter de prendre quelques notes concernant la présentation.
- ne pas hésiter à surligner, souligner, encadrer... des mots ou parties de texte faisant sens, pour mieux se l'approprier et être en mesure de le reformuler de manière personnelle.

Il est également apparu que l'utilisation par les candidats du chronomètre, à ce moment là de l'épreuve, engendrait de la nervosité chez nombre d'entre eux qui consultent alternativement celui-ci et leurs notes. Nous rappelons que le texte officiel indique que la durée de cette épreuve est d'*environ* 5 mn : il n'y a donc pas lieu d'envisager avec inquiétude cet aspect. Les jurys conseillent de privilégier le contenu de leur présentation et la clarté de leur élocution.

II La lecture :

La prononciation et l'accentuation ne doivent pas être négligées notamment dans cette phase de l'épreuve. La lecture fait intégralement partie de l'évaluation : les candidats doivent s'entraîner à cet exercice en la rendant expressive et en soignant l'intonation.

III L'entretien :

Lors de cette partie de l'épreuve, le jury attend des candidats qu'ils répondent à leur questionnement en justifiant leurs affirmations, en développant leur argumentation et en explicitant certains passages du texte, ce qui leur évitera des redites. Il appréciera, à ce moment de l'épreuve, une vraie réflexion personnelle.

Il a été enregistré une grande hétérogénéité quant à la qualité et au niveau de langue des candidats. Les jurys ont eu le plaisir de constater des niveaux d'excellence. En revanche, ils ont déploré que certains aient négligé les exigences linguistiques requises dans cette épreuve : prononciation et accentuation correctes, vocabulaire de base, accords... De grosses défaillances dans le maniement de la conjugaison ont notamment été observées. Ils rappellent que le niveau attendu correspond aux compétences des élèves à la fin des études du second degré (c'est-à-dire B2) et conseillent aux candidats de se reporter aux textes concernant ce niveau. Nous rappelons que la notion de « culture hispanique » est un critère important dans l'évaluation des candidats.

Il est rappelé que ce sont les mêmes attentes qui président à l'épreuve facultative.

Contrairement à l'année passée, nous avons pu remarquer que les candidats avaient mis à profit leur temps de préparation pour se préparer à l'échange par une meilleure appropriation du texte. Ils se sont montrés en effet ouverts au questionnement des jurys. Nous rappelons que ces questions visent à favoriser l'expression orale pour permettre aux candidats de mettre en avant leurs qualités et connaissances et aux jurys d'évaluer leur niveau de langue et de réflexion. Elles ne doivent en aucun cas susciter de crainte ni de réticence quelque soit le sujet abordé par les documents.

Anne-Marie WOMMELSDORF
Coordonnatrice académique
IA-IPR d'espagnol – Rectorat de Bordeaux

ALLEMAND

51 candidats inscrits
48 candidats présents

Moyenne : 13,43

1/ 1^{ère} partie de l'épreuve :

Compétences testées : compréhension de l'écrit, expression orale en continu (présentation orale des grandes lignes du texte).

Le niveau des candidats est bon, voire très bon et leur permet de dégager de façon claire et détaillée les grandes lignes du texte proposé. Peu de candidats (8 sur 48) n'ont pas obtenu la moyenne en raison d'une compréhension trop partielle du document et / ou d'une expression déficiente.

Les supports concernaient des sujets d'actualité permettant aux candidats d'exposer les avantages et les inconvénients de diverses possibilités et de donner leur avis, surtout lorsqu'il s'agissait de leur futur métier.

2/ 2^{ème} partie :

Compétences testées : phonologique, prosodique et mélodique (lecture).

La langue parlée par les candidats est intelligible et la prosodie est le plus souvent respectée. Plusieurs d'entre eux avaient fait des séjours de moyenne ou longue durée en Allemagne ou en Autriche pour y effectuer des stages ou des études universitaires ou avaient une activité professionnelle

De très grosses difficultés - qui se retrouvent dans les autres compétences - concernaient des candidats qui, ayant abandonné après un ou deux ans des études scientifiques ou autres, avaient décidé de passer le concours. Ces candidats déjà faibles au niveau du bac n'avaient pour certains d'entre eux absolument pas pratiqué la langue depuis parfois 4 ou 5 ans.

3/ 3^{ème} partie :

Compétence testée : expression orale en interaction (explicitation et justification, élargissement du thème).

Au cours de l'entretien, les examinateurs demandent des précisions sur des points importants du texte ou font préciser des éléments qui n'auraient pas été évoqués ou encore de justifier ce qui a été retenu comme essentiel lors de la présentation du document. Nombreux sont les candidats qui répondent spontanément aux sollicitations du jury, mobilisant à la fois les moyens linguistiques nécessaires à leur expression et les aptitudes pour s'adapter à l'échange (pertinence du propos, cohérence des idées, justification, contradiction ...), faisant ainsi montre d'une bonne maîtrise linguistique.

Quelques candidats ont de réelles difficultés à s'exprimer en réponse à une sollicitation. Si certaines fautes peuvent être mises sur le compte de la fébrilité inhérente à un examen oral (« das » Text, « das » Artikel ...), certaines expressions ne sont pas du tout maîtrisées : « Der Text handelt um .../Es handelt über ...etc. ». La maîtrise d'un minimum de structures leur aurait pourtant donné une certaine assurance, au moins au début de l'entretien. Quelques lacunes également chez certains candidats lorsqu'il s'agit de structurer l'exposé ou de nuancer le propos ou de réagir à des sollicitations. Là aussi la maîtrise de quelques structures du discours argumentatif serait un minimum lorsqu'on se présente à un oral de langue. Ceux-ci ont pour la plupart sans doute délaissé la préparation linguistique au profit de la préparation d'une autre épreuve du concours.

Conclusion :

Sur 48 candidats, seulement 8 n'ont pas obtenu la moyenne. 20 candidats ont obtenu des notes supérieures ou égales à 15, ce qui traduit un niveau de référence B2 solide. Certains candidats, ayant séjourné en Allemagne ou dans un pays germanophone s'expriment avec aisance et fluidité et recourent spontanément à de nombreuses expressions idiomatiques. La note 20 a été attribuée sans hésitation à 7 candidats qui se situaient au niveau C1 ou même C2, dont deux qui présentaient l'allemand en option facultative.

Aucun candidat n'a obtenu une note inférieure à 6.

La moyenne générale est de 13,43, ce qui est très satisfaisant et de très bonne augure puisque l'entretien a révélé que bon nombre de candidats souhaitent enseigner l'allemand dans leur future classe et sont motivés pour se former.

On ne peut que se réjouir de l'enthousiasme dont ont fait preuve certains à l'idée d'enseigner une langue vivante étrangère en école primaire et de l'intégrer dans les diverses activités de classe.

Lüttger HERZIG
Coordonnateur académique
IA-IPR d'Allemand – Rectorat de Bordeaux

PORTUGAIS

Le jury a interrogé 12 candidats : cinq présentaient le portugais en option obligatoire et ont obtenu des notes allant de 11/20 à 20/20 ; sept avaient choisi l'épreuve de portugais en option facultative et ont eu des notes de 8/20 à 18/20.

Les sujets étaient extraits de la presse portugaise. Le sujet proposé le matin abordait le thème du droit des pères à s'absenter du travail pour s'occuper des enfants ; celui de l'après-midi évoquait les activités et loisirs des jeunes générations. Ces deux textes ne posaient pas de difficultés majeures de compréhension ni au niveau linguistique ni au niveau des thèmes abordés.

Le niveau des candidats était assez hétérogène. Deux candidats ont eu des difficultés à s'exprimer correctement. Une majorité possédait une bonne maîtrise de la langue et certains étaient quasiment bilingues, voire de langue maternelle portugaise.

Le degré de difficulté du texte de l'épreuve correspond au niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues, ce qui équivaut au niveau de compétence attendu à la fin des études du second degré. Les textes des sujets proposés étaient extraits du journal portugais *Público*.

L'épreuve de langue vivante, qu'elle soit facultative ou obligatoire, ne repose pas sur un programme précis. Elle évalue chez le candidat les aptitudes suivantes :

- l'aptitude à comprendre un texte et en dégager les grandes lignes ;
- l'aptitude à communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance suffisant ;
- l'aptitude à s'exprimer de façon claire et détaillée sur une gamme de sujets variés et à développer une argumentation sans chercher ses mots de manière évidente.

(note du 16 mai 2005, B.O. n° 21 du 26 mai 2005)

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Durée de l'épreuve : 25 minutes

Préparation : 30 minutes

Coefficient : 1

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation pour lire et prendre des notes sur le texte qui lui a été remis par le jury.

L'épreuve orale dure 20 minutes. Après avoir présenté durant 5 minutes le contenu du texte, le candidat lit un passage de quelques lignes de l'extrait choisi par le jury. Dans un second temps, un entretien en langue étrangère s'engage avec le jury à propos du texte.

Pour assurer l'équité de l'évaluation, le jury a veillé à poser les mêmes questions et à désigner le même passage pour chacune des candidates.

Les futurs candidats peuvent consulter le descriptif de l'épreuve à l'adresse électronique suivante <http://www.education.gouv.fr/siac/siac1/epreuve/lve.htm>

Nous rappelons aux candidats que le niveau exigé pour le concours des professeurs des écoles est le niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues. Il correspond aux compétences censées être acquises par un élève de LV1 ou LV2 à la fin des études secondaires. Cependant, un entraînement régulier en portugais, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, s'avère nécessaire afin de maintenir ce niveau de compétence dans les différentes activités langagières de la langue.

Martine FRAGOAS et Delfina GUICHARD
Professeures agrégées de Portugais
Réjane CUREAU – IA-IPR – Rectorat de Bordeaux

ITALIEN

L'épreuve orale d'italien s'est globalement très bien passée. Sur les vingt-deux candidats inscrits, seul un candidat était absent.

Les sujets étaient de thèmes variés (Léonard, l'art et la technique – la religion à l'école – la vulgarité des agendas scolaires – le premier jour d'école) mais proposaient le même niveau de difficultés linguistiques et offraient tous les quatre de bonnes pistes de discussion.

La moyenne générale est de 12,29/20. Si il y a quelques disparités entre les groupes des quatre demi-journées (11,84 - 14 – 9,66 – 11,25) cela est dû entièrement au hasard des listes alphabétiques, puisque l'harmonisation des notes par différents binômes de correcteurs s'est parfaitement déroulée.

Il y a en général peu de notes moyennes, mais les écarts entre de très bons et de très médiocres candidats sont plus marqués lors des épreuves facultatives. En effet, composent de manière facultative deux sortes de candidats : des presque « bilingues » dont les capacités linguistiques dépassent largement le niveau B2 requis et d'autres qui, en revanche, n'ont manifestement jamais étudié l'italien et qui pensent sans doute qu'il suffit de rajouter des « a » et des « i » à la fin des mots français pour que leur seule présence suffise à obtenir quelques points supplémentaires !

Si on regarde le détail des quatre compétences évaluées, on se rend compte que la compréhension et l'interaction verbale atteignent une moyenne presque similaire de 3,55/5 et 3,45/5, la capacité à argumenter 2,83/5 alors que la qualité de langue n'atteint qu'une moyenne de 2,45/5.

Nous ne pouvons qu'encourager les prochains candidats au concours de professeurs des écoles à soigner la qualité de leur langue italienne, surtout dans la mesure où, à la sortie du concours de recrutement, ils seront peut-être amenés à enseigner la langue de Dante.

Juliette DESIDERI
Professeure d'italien
Coordonnatrice académique

OCCITAN

Compte rendu de l'option d'occitan au concours spécial

Ce concours permet de recruter des enseignants qui se spécialisent dans l'enseignement de l'occitan, notamment dans les filières bilingues du premier degré.

I/ Ecrit :

L'épreuve consiste en un commentaire guidé d'un texte en occitan qui peut donc être en gascon, en languedocien, en limousin, en provençal... Le texte choisi cette année était d'un auteur contemporain, J.-C. Forest, publié au CRDP de Montpellier². Reprenant un thème fort à la mode il y a quelques mois, il présentait, en languedocien, dans une langue claire et précise mais en même temps poétique, la survie imaginaire d'un « peuple de la lagune » dans un avenir sans eau, fortement pollué.

Le jury a évalué sept copies, notées de 11 à 17.

Le sujet ne demandait aucunement des compétences de spécialistes en littérature occitane, pas plus qu'en culture générale. D'une manière générale, et du point de vue littéraire, les candidats ont su tirer partie du texte et des questions posées en présentant de manière dynamique la problématique (comment la structure du texte, au rythme envoûtant, sert le thème, dans une sorte de fatalisme...).

Par rapport aux années précédentes, les candidats ont fait montre d'une meilleure langue et le jury n'a pas eu à déplorer de copie rédigée dans un sabir mêlant le castillan à quelques bribes d'occitan et de français. La plupart des copies étaient rédigées en gascon, certaines en languedocien, aucune en limousin. Certaines présentaient des formes idiomatiques, des utilisations de la conjugaison, fort agréables à lire.

On notera cependant quelques points qui restent à améliorer pour les années à venir, aux points de vue linguistique, technique et culturel :

Du point de vue linguistique :

-la règle des accents (importante en occitan) est encore, dans quelques copies, incomplètement comprise et parfois mal appliquée ;

-les conjugaisons doivent être parfaitement intégrées. A ce niveau de recrutement, la langue ne doit pas seulement être correcte, elle doit être courante, fluide, et les concordances de temps, comme l'usage diacritique du passé simple et du passé composé, par exemple, ne doivent pas poser problème ;

Du point de vue technique :

-le lexique de l'explication de texte doit être enrichi par la fréquentation régulière des revues occitanes qui donnent régulièrement des comptes rendus littéraires (*Oc*, *Reclams*, etc.) et également la lecture de la revue *Lenga e Pais d'oc*³ ;

Du point de vue culturel :

-les références littéraires ne sont pas obligatoires, mais quand elles sont présentes, elles ne peuvent que valoriser une copie (elles peuvent trouver leur place dans l'introduction ou la conclusion). Sans qu'il soit un spécialiste de la littérature, il n'est pas absurde de demander à un candidat à ce niveau de recrutement d'avoir connaissance des quatre grandes périodes de la littérature occitane définies par l'arrêté du 15 avril 1988 portant programme du baccalauréat.

² Jean-Claude Forêt, *Très pòbles de la lònna (trois peuples de la lagune)*, Montpellier, CRDP, 2006, 106 p.
<http://www.crdp-montpellier.fr/occitan/index.htm>

³ M. J. Verny, « Lo vocabulari occitan de la critica del tèxt », *Lenga e pais d'òc* n°39, CRDP de Montpellier.

II/ Oral :

Les sujets consistaient en textes tirés de l'hebdomadaire occitan *La Setmana* ; ils portaient sur l'enseignement, la langue ou la culture occitane. Les candidats eurent à composer sur deux textes, un sur la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées, un autre sur les fêtes bachiques du Languedoc.

Cinq candidats admissibles furent évalués ; les notes attribuées allèrent de 11 à 19.

La technique de la présentation de documents ne fait plus problème pour la plupart des candidats et l'occitan était le plus souvent très bon. En revanche, une candidate avait une langue qui comportait encore trop de gallicismes et manquait de fluidité. En revanche, avec du travail, elle ne peut que s'améliorer.

Conclusion :

On rappellera aux futurs candidats l'intérêt qu'il y a à lire régulièrement de l'occitan, dans toutes les variantes dialectales (romans, revues, journaux...) mais également littérature de jeunesse⁴. On leur conseillera également de se pencher avec attention sur la seule revue pédagogique occitane, *Lenga e pais d'oc*. Elle est éditée par le CRDP de Montpellier. Ils y trouveront d'utiles conseils pour la préparation de cette épreuve.

Compte rendu de l'option facultative d'occitan

Cinq candidats ont passé l'épreuve facultative d'occitan du CRPE, leurs notes vont de 12 à 18.

Il s'agissait, à partir d'un texte tiré de l'hebdomadaire occitan *La Setmana*, d'une description du texte, et de ses intérêts, puis d'une discussion ; le temps de préparation est inférieur à celui qui est accordé aux candidats préparant le concours spécial.

La plupart des candidats avaient une pratique de niveau B1 du CECER, deux atteignant le niveau B2.

Les phases de lecture, puis de description furent satisfaisantes. La correspondance graphème phonème, pour les candidats, ne présentait pas de difficulté, la tonique était respectée et certains proposaient des effets de lecture.

La phase d'échange a permis de voir la réalité de la langue « courante » et la manière dont elle était utilisée. Là encore, on ne peut que conseiller aux candidats de fréquenter de manière assidue les ouvrages écrits en occitan.

Jean-Marie SARPOULET
Chargé de mission d'inspection en occitan
Rectorat de bordeaux

⁴ Voir les publications des CRDP de Bordeaux et de Montpellier :
<http://crdp.ac-bordeaux.fr/capoc/> et <http://www.crdp-montpellier.fr/occitan/index.htm>

BASQUE

**C.R.P.E. spécial langue régionale basque
(concours externe et 2° concours interne) public.**

I/ Epreuves écrites :

Rappel : l'épreuve écrite de basque au concours spécial langue régionale consiste en un commentaire guidé d'un texte d'environ 70 à 100 lignes, ainsi que la traduction d'une partie de ce texte. Le document choisi cette année était un texte narratif de Itxaro BORDA, tiré du roman « Zeruetako erresuma », paru aux éditions Susa en 2005. Il ne présentait pas de difficulté trop importante, cependant, comme nous le verrons dans la première partie de l'épreuve de traduction, la compréhension fine du texte a été rarement atteinte.

Cette épreuve qui dure trois heures est notée sur 20 et le coefficient est 2.

Le commentaire guidé devait s'articuler autour de trois pistes de réflexion :

La famille et le mode de vie de Nako la bohémienne

Les relations entre le monde paysan et le monde des bohémiens

L'évocation du passé au moyen des 5 sens.

Cette troisième piste a été rarement traitée de façon satisfaisante, les candidats n'ayant pas compris qu'il fallait s'appuyer sur certains éléments du texte (sutan berotzen ari zen kafea : l'odorat, koilarren ahotsa kikereren hegieta, bi eztul : l'ouïe, sudurra leihoan itsasirik : la vue etc) pour passer à des impressions ou souvenirs plus personnels permettant d'ouvrir la réflexion. C'est en général ainsi que doit se terminer un commentaire guidé.

La partie à traduire allait de «Nako sukaldetik atera ondoan... » à «... ez zitzaïen nehondik bekatu.»

Elle a posé de nombreux problèmes aux candidats, en particulier la phrase « Loiroko lohian... ez zen ageri. » qu'il fallait traduire : «On ne distinguait que l'image exubérante du troupeau d'agneaux que le père accompagnait jusqu'à la plaine d'Artoiz en pataugeant dans la boue de la cour extérieure ». La difficulté était comme souvent la traduction de la relative basque.

Le lexique a aussi posé quelques problèmes : pulinda, mihimen, kukula, elge... souvent lié au monde agricole peu connu des candidats.

21 candidats ont composé à cette épreuve écrite (16 pour l'externe et 5 pour le 2° interne) et les notes attribuées ont été les suivantes :

10x3 / 12 / 12,5 / 13x3 / 13,5x2 / 14 / 14,5x3 / 15x3 / 15,5 / 16 / 17 / soit une moyenne de 13,33 / 20 pour l'externe et 14,30 / 20 pour le 2° interne.

Le commentaire guidé est noté sur 40 et la traduction sur 20.

Remarques à l'attention des futurs candidats :

Cette double épreuve (commentaire guidé et traduction) a pour objectif principal de vérifier les compétences des candidats en langue basque autant au niveau de la compréhension que de la production écrite. Une très bonne qualité de langue est demandée, ce qui ne doit pas étonner puisque ces candidats se préparent à devenir des enseignants de basque et en basque dans le primaire. Souvent ils seront pour leurs élèves, la principale référence linguistique et à ce titre ils doivent avoir conscience de leur rôle déterminant dans le bon apprentissage de la langue basque par les enfants qui leur seront confiés.

Les erreurs les plus remarquables sont les suivantes :

Grammaire :

Déclinaisons pas toujours utilisées à bon escient (inessif à la place de l'adlatif...), la réflexivité (auzoak ikusten ziren au lieu de auzoek elgar ikusten zuten, jendeak beren artean laguntzen ziren au lieu de elgar laguntzen zuten), la déclinaison de bat, le « a » organique (maila, familia, gauza, pertsonaia...), confusion entre hala et ala, phrases incompréhensibles (idazki hau idatzi duen Itxaro Bordak « Zeruetako erresuma »tik ateraia da : mauvaise relative), mauvaise différenciation des comparatives de qualité et de quantité (hain, hainbeste...), quelques « oublis » d'ergatif...

Traduction :

Non traduction de certains passages ou de certains mots (xamango,), traduction maladroite de certains mots (zanpa zanpa, emaztekoa,), mauvaise connaissance des verbes forts (zerraikan, zirudien), confusions (errautsa-arrautza, Martizena-Marti zena), fautes d'orthographe et de grammaire en français, quelques contre-sens...

Par ailleurs, la richesse de la langue utilisée (lexicale et l'emploi de locutions par exemple) est un élément important de la notation. Le candidat doit donc montrer aux correcteurs qu'il connaît des expressions, des tournures idiomatiques et qu'il sait les employer à bon escient. De même pour les adjectifs, les déterminants, les synonymes et autres éléments qui font qu'une langue est agréable à lire.

Le commentaire guidé est aussi un exercice de style et on peut difficilement faire l'économie d'une introduction et d'une conclusion.

La compréhension générale du texte est plutôt bonne et certaines copies ont montré d'intéressantes analyses quoique pas toujours très approfondies.

Il faut savoir partir du texte et des éléments qu'il nous donne tout en évitant la paraphrase.

Enfin, c'est un commentaire, donc on attend aussi des candidats qu'ils proposent quelques réflexions autour du ou des thèmes suggérés par les pistes de travail, en particulier en fin de devoir.

II/ Epreuves orales :

Candidats admissibles au concours externe spécial langue régionale basque : 9

Candidats admissibles au 2° concours interne spécial langue régionale basque : 1

Malheureusement, 11 candidats ont été éliminés (note éliminatoire) aux épreuves d'admissibilité alors que 16 postes étaient offerts sur les deux concours (14 à l'externe et 2 au 2° interne).

Remarque: Aux concours externe spécial et 2° concours interne spécial, les épreuves orales de langue basque sont identiques (entretien avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit en langue régionale portant sur la langue ou/et la culture basque).

La préparation dure trente minutes et le passage devant le jury trente minutes. Cette épreuve n'est pas une épreuve pédagogique mais linguistique. Le candidat doit faire la preuve de ses capacités à parler correctement la langue basque, à réagir aux questions des examinateurs et de l'étendue de ses connaissances générales en matière de culture basque.

Crpe externe spécial et 2° interne spécial :

Candidats présents : 10 (9+1).

Les notes sont affectées d'un coefficient de 2 pour le concours externe et pour le 2° interne.

Le niveau moyen en basque des candidats est tout à fait satisfaisant (moyenne externe = 17,4 / 20, moyenne 2° interne = 19 / 20).

En résumé, pour cette épreuve le candidat doit faire «l'effort» d'utiliser son meilleur basque.

Jacques SARRAILLET
Chargé de Mission
d'Inspection Pédagogique en basque – Rectorat de Bordeaux

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Entretien oral

I/ COMPÉTENCES ATTENDUES :

Exposer comment transposer sa pratique optionnelle dans son enseignement à l'école primaire, en prenant en compte les liens avec les autres disciplines et le développement de l'enfant.

Répondre à des questions du jury, destinées à élargir et approfondir sa réflexion, qui porteront sur une autre activité physique que celle qu'il a choisie, parmi les activités les plus pratiquées à l'école primaire.

Il s'agit de faire preuve :

- d'une approche didactique et pédagogique construite de l'EPS à l'école primaire,
- de recul et bon sens pratique,
- de prendre en compte la réalité de l'élève,
- de connaissances des textes actuels sur l'EPS à l'école primaire.

II / CONDITIONS DE DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE :

Les conditions matérielles sont très bonnes.

III/ PRESTATIONS DES CANDIDAT(E)S :

La majorité des candidats étaient préparés. Malgré un « formatage » souvent bien huilé, les candidats ont montré des lacunes relatives à l'analyse des conduites motrices mises en jeu et à la connaissance des critères de réalisation liés aux situations pédagogiques proposées. Ces manques entraînent par là même une difficulté dans la mise en oeuvre et l'aménagement matériel et humain des situations pédagogiques.

Les connaissances didactiques sont souvent parcellaires. Ce que l'élève peut et doit apprendre en sollicitant ses ressources lors d'une séquence d'Éducation Physique est souvent vague.

Les compétences transversales sont connues mais parfois trop privilégiées au détriment des compétences et des savoirs spécifiques à acquérir en EPS.

Il est demandé aux candidats d'être attentifs au sens des questions posées par le jury.

Le « vernis » des connaissances relatives aux processus physiologiques exposées par les candidats a généralement peu résisté aux précisions demandées par les examinateurs.

Les candidats qui ont obtenu une note basse (entre 0 et 5) ont montré de graves insuffisances : dangerosité des situations proposées, méconnaissance des textes officiels, discours anecdotique, absence de connaissance de l'option et de l'EPS,...

IV/ CONSEILS DE PRÉPARATION :

Une simple énumération de situations ne permet pas de juger de la pertinence des propositions. Il est indispensable d'apporter des précisions en termes d'objectif, de tâche, de but, de dispositif et de critères de réalisation et de réussite, en fonction d'élèves « caractérisés ».

Le jury, dans le questionnement, cherche à comprendre ce que l'élève apprend dans le domaine de la motricité. Le candidat ne peut se limiter à des apprentissages d'ordre général (ex : socialisation...). Des attendus spécifiques sur le plan moteur doivent aussi être indiqués.

Il est conseillé aux candidats de s'entraîner pour l'entretien en situation réelle en se concentrant sur :

- les ressources sollicitées,
- les modes de gestion et de mise en œuvre d'une séance d'EPS,
- les contenus d'apprentissage en EPS,
- les démarches qui permettent à l'élève d'être acteur de ses apprentissages en EPS.

1500 m

I/ COMPÉTENCES ATTENDUES :

Courir le plus vite possible sur 1500m.

II/ CONDITIONS DE DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE :

Epreuve difficile pour beaucoup de candidats.

Bonnes conditions matérielles de déroulement de l'épreuve.

Trop de candidats confondent heure de convocation et heure de départ de leur course.

III/ PRESTATIONS DES CANDIDAT(E)S :

On note une disparité des résultats mais l'ensemble des candidats semble s'être correctement préparé.

Le temps d'échauffement n'est pas toujours mis à profit.

Le niveau atteint marque :

- > un choix de cette activité encore trop souvent par défaut,
- > une amélioration de la préparation d'année en année,
- > une assez bonne régularité de course,
- > un "ménagement" des forces en début de course et une accélération en fin de parcours qui laisse supposer que le candidat aurait pu adopter un rythme plus soutenu,
- > de meilleurs résultats, mais nombre de candidats restent cependant très éprouvés.

IV/ CONSEILS DE PRÉPARATION :

Le jury suggère aux candidats de :

- > s'entraîner afin d'éviter les risques de blessures,
- > améliorer la qualité et la durée de l'échauffement,
- > suivre son propre rythme et non pas celui des autres candidats,
- > programmer leur préparation au 1500m suffisamment tôt dans l'année,
- > différencier le 1500m d'un footing ou d'une course de durée,
- > s'hydrater avant l'épreuve,
- > adopter une tenue adaptée aux conditions climatiques et à l'activité.

Danse

I/ COMPÉTENCES ATTENDUES :

Réaliser une prestation dansée témoignant de qualités techniques, variée et riche du point de vue chorégraphique.

II/ CONDITIONS DE DÉROULEMENT DE LA SÉQUENCE :

L'option est peu choisie.

L'épreuve s'est déroulée dans des locaux bien adaptés.

III/ PRESTATIONS DES CANDIDAT(E)S :

Presque toutes les prestations ont été dans le registre de la danse contemporaine. Cependant, le jury constate que la dimension expressive est trop peu fréquente (trop de « plaquages » non signifiants).

Les candidats étaient, dans l'ensemble bien préparés et avaient visiblement choisi cette option.

Les notes en dessous de 5 se justifient par l'absence d'intentions personnelles et de singularité ou de traitement chorégraphique (pas de parti pris lisible par le jury). Ces candidats sont en dehors des exigences de l'épreuve du fait de la pauvreté de leur engagement corporel et de l'absence totale de démarche de création.

IV/ CONSEILS DE PRÉPARATION :

Le jury suggère aux candidats de :

- > rendre l'intention lisible,
- > présenter un début et une fin nettement identifiables,
- > maintenir un réel degré d'engagement pendant toute la prestation,
- > utiliser un vocabulaire corporel moins périphérique (bras – jambes),
- > éviter des formes trop stéréotypées,
- > s'assurer de la durée effective de la prestation dansée : une durée de prestation trop courte pourra être pénalisée si le jury estime ne pas disposer de suffisamment d'éléments d'appréciation,
- > éviter de choisir des accessoires et des costumes qui peuvent nuire au traitement chorégraphique et à la pertinence du propos,
- > préparer un support musical en fonction de la durée précise de la chorégraphie.

III . SUJETS

Consulter le site du ministère de l'éducation nationale :

www.ac-bordeaux.fr/siac/siac1

IV. ANNEXES

Références des principaux textes régissant le concours et le statut particulier des professeurs des écoles

✓ **Décret n° 64-217 du 10 mars 1964 modifié**

Relatif aux maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat.

✓ **Décret n° 90-680 du 1^{er} août 1990 modifié**

Statut particulier des professeurs des écoles.

✓ **Arrêté du 4 juin 1991 modifié**

Titres, diplômes ou qualifications admis en équivalence de la licence pour l'inscription au concours externe de recrutement de professeurs des écoles.

✓ **Arrêté du 2 octobre 1991**

Conditions de délivrance du diplôme professionnel de professeurs des écoles.

✓ **Arrêté du 18 octobre 1991 modifié**

Modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

✓ **Arrêté du 21 septembre 1992 modifié**

Recrutement des élèves des centres de formation pédagogique privés et organisation des études dans ces centres.

✓ **Note de service 94-271 du 16 novembre 1994**

Recommandations relatives aux concours de recrutement de professeurs des écoles (BOEN n° 43 du 24/11/94 et 4 du 26/1/95).

✓ **Note de service 2002-256 du 18 novembre 2002**

Conditions de fonctionnement des jurys, système de notation, modalités et déroulement des différentes épreuves (BO n° 43 du 21 novembre 2002).

✓ **Arrêté du 10 mai 2005** fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement de professeurs des écoles modifié par les arrêtés du 7 octobre 2005, du 10 février 2006 et du 5 décembre 2006.

✓ **Note de service n° 2005-083 du 16 mai 2005** relative aux programmes permanents des concours de professeurs des écoles.

✓ **Note du 16 mai 2005** de commentaires des épreuves des concours de professeurs des écoles.

✓ **Note de service 2006-103 du 21 juin 2006**

Modalités d'organisation des concours de recrutement de professeurs des écoles (BOEN spécial n° 6 du 13 juillet 2006).

